

ethias

Rapport annuel 2010
Ethias SA

ethias

ETHIAS ASSURANCE

ETHIAS SA

rue des Croisiers 24 4000 Liège www.ethias.be info@ethias.be

Entreprise d'assurances agréée sous le n° 0196 pour pratiquer toutes les branches d'assurances Non Vie, les assurances sur la vie, les assurances de nuptialité et de natalité (AR des 4 et 13 juillet 1979, MB du 14 juillet 1979) ainsi que les opérations de capitalisation (Décision CBFA du 9 janvier 2007, MB du 16 janvier 2007).

RPM Liège TVA BE 0404.484.654 Compte Ethias Banque : 827-0821680-86 IBAN : BE78 8270 8216 8086 BIC : ETHIBEBB

Ethias Assurance

SIÈGE NATIONAL

Rue des Croisiers 24
4000 LIÈGE
Tél. + 32 (0)4 220 31 11
Fax + 32 (0)4 220 30 05

SIÈGE POUR LA FLANDRE

Prins-Bisschopssingel 73
3500 HASSELT
Tél. + 32 (0)11 28 21 11
Fax + 32 (0)11 28 20 20

SIÈGE POUR LA RÉGION DE LANGUE ALLEMANDE

Paveestrasse 5
4700 EUPEN
Tél. + 32 (0)87 59 10 00
Fax + 32 (0)87 59 10 09

CENTRE DE BRUXELLES

Avenue de l'Astronomie 19
1210 BRUXELLES
Tél. + 32 (0)2 227 98 11
Fax + 32 (0)2 227 98 02

www.ethias.be • info@ethias.be



Avec une perspective désormais dégagée, Ethias se projette vers l'avenir

Le Plan Horizon 2011 avait clairement pour but de remettre sur rails notre entreprise et de lui donner des bases solides et indispensables à un avenir pérenne.

En analysant les données chiffrées de ce rapport annuel 2010, vous pourrez constater - comme nous l'avons fait pour notre part avec grande satisfaction - que les objectifs ambitieux que nous nous étions fixés pour fin 2011 sont d'ores et déjà quasiment tous atteints, avec près d'un an d'avance. Cette réussite repose certainement en grande partie sur la nouvelle gouvernance que nous avons implémentée dès 2009 et qui a rapidement porté ses fruits.

Un des autres éléments déterminants qui aura marqué l'exercice sera sans conteste l'aboutissement de nos négociations avec la Commission européenne. La mise en œuvre des décisions de la Commission est très largement avancée, notamment au niveau de l'allègement du bilan avec les cessions engagées de Nateus, Bel Ré et Ethias Banque.

L'entreprise peut et veut aujourd'hui se projeter vers le futur.

L'avancement de notre plan ambitieux de réorganisation nous permet désormais de développer une véritable nouvelle vision stratégique pour les années à venir et ce, nous tenons à le souligner, largement au-delà des contingences de calendrier fixées par la Commission européenne.

Afin de fédérer toutes nos forces autour d'un objectif commun clairement identifiable, cette vision ambitieuse qui projette résolument toute notre entreprise et tous nos collaborateurs vers le futur porte désormais un nom : « **Visa pour l'avenir** ».

Au travers du plan « Visa pour l'avenir », nous concrétisons notre volonté de :

- consolider notre position dans le Top 3 des assureurs non vie en Belgique et de 1er assureur du secteur public et de ses agents,
- assurer la couverture complète des besoins tant en vie qu'en non-vie de tous nos assurés,
- apporter systématiquement le meilleur rapport qualité/prix,
- développer de nouveaux produits et services,
- optimiser nos canaux de distribution,
- approcher de nouveaux segments de clientèle (PME, non marchand).

Tous ces objectifs devront être atteints en mettant en parallèle l'augmentation croissante de la satisfaction de nos assurés avec celle de nos collaborateurs, pour qui Ethias est, et doit rester, un employeur attractif. A cet égard, nous souhaitons remercier l'ensemble du personnel d'Ethias, qui a produit et continue à produire des efforts pour atteindre tous les objectifs ambitieux qui ont été fixés.

Aujourd'hui, Ethias se recentre sur ses fondamentaux et sur son métier de base, **l'assurance**.

Devant les événements catastrophiques qui se multiplient, le monde qui nous entoure n'a jamais eu autant besoin de la présence d'assureurs responsables, efficaces et de confiance. Ethias est plus que jamais consciente du rôle sociétal qu'elle doit naturellement assumer pour toutes celles et ceux qui lui font confiance aujourd'hui ou qui lui feront confiance demain.

Nous sommes plus que jamais déterminés à honorer totalement ce rôle.



Bernard THIRY
Directeur général
Président du Comité de direction



Erik DE LEMBRE
Président du conseil d'administration

Table des matières

Avec une perspective désormais dégagée, Ethias se projette vers l'avenir	5
Composition du Comité de direction et du Conseil d'administration (au 28 février 2011)	9
Le Comité de direction	9
Le Conseil d'administration	9
Le Commissaire	9
Rapport de gestion	10
L'année 2010 en quelques dates et faits marquants	12
Résultats 2010	15
Primes	17
Prestations	18
1. Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société	19
1.1. Analyse des résultats de l'exercice	19
1.1.1. Particuliers	19
1.1.2. Collectivités & Entreprises	20
1.1.3. Finances	21
1.1.4. Frais généraux	25
1.2. Participations bénéficiaires et ristournes	27
1.3. Coefficients règlementaires	28
1.3.1. Etat relatif à la marge de solvabilité explicite	28
1.3.2. Couverture du passif technique (avec limites)	28
1.4. Evolution des capitaux propres (en unités d'euros)	28
1.5. Appréciation en matière de contrôle interne	29
1.6. Principaux risques (exposition et politique en matière de gestion) et utilisation des instruments financiers de la société	29
1.6.1. Gouvernance en matière de gestion des risques	29
1.6.2. Cadre normatif de référence	31
1.6.3. Solvency II	32
1.6.4. Risk Appetite	32
1.6.5. Risques d'assurance	32
1.6.6. Risques financiers et risques ALM	32
1.6.7. Risques opérationnels	33
1.7. Réassurance	33
1.8. Informations relatives aux questions d'environnement et de personnel	34
2. Evènements survenus après la clôture de l'exercice	37
2.1. Bel Ré	37
2.2. Nateus	37
2.3. Ethias Banque	37
3. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société	38
3.1. Commission européenne	38
3.2. Dexia	38
3.3. Litige fiscal	38
4. Justification des règles comptables de continuité	39
5. Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du comité d'audit et de risques d'Ethias SA	40
6. Fonctions externes exercées par les dirigeants d'Ethias SA (au 28 février 2011)	41
7. Rapport du commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010	43
8. Précisions sur des rubriques du bilan et du compte de résultats	45
8.1. Bilan	45
8.2. Compte de résultats	46
9. Bilan, comptes de résultats et annexes	49

Composition du Comité de direction et du Conseil d'administration (au 28 février 2011)

Le Comité de direction

Bernard Thiry	président du Comité de direction
Hans Verstraete	vice-président du Comité de direction
Frank Jeusette	chief risk officer
Luc Kranzen	directions particuliers
Philippe Lallemand	directions collectivités
Benoît Verwilghen	chief financial officer

Le Conseil d'administration

M. Erik De Lembre, représentant la SPRL BELCOM
Président

M. Daniel Bacquelaine
M. Jacques Braggaar
M. Claude Desseille, représentant la SCA C. Desseille
M. Jean-Pierre Grafé
M. Philip Neyt
M. Steve Stevaert
Mme Chris Verhaegen, représentant la SPRL RELPROM
M. Bernard Thiry
M. Hans Verstraete
M. Frank Jeusette
M. Luc Kranzen
M. Philippe Lallemand
M. Benoît Verwilghen
Administrateurs

Le Commissaire

PricewaterhouseCoopers - Reviseurs d'entreprises SCCRL
Woluwe Garden, Woluwedal 18 - B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
représentée par J. TISON et K. VERMEIRE, Reviseurs agréés

Rapport de gestion

Remarque liminaire

Le présent rapport tient compte des dispositions de l'arrêté royal du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances et du code des sociétés.

L'engagement d'Ethias

Ethias, assureur vie et non vie, s'engage à une relation mutuellement profitable avec ses partenaires du secteur public et leurs agents, avec les entreprises et avec les particuliers qui lui font confiance. Elle s'engage à leur fournir des produits et des services de première qualité au meilleur rapport qualité/prix afin de garantir une rentabilité durable dans le respect de ses valeurs fondamentales d'humanisme, d'éthique, d'engagement et de proximité.

Rapport du Conseil d'administration d'Ethias SA au Conseil d'administration d'Ethias Finance SA du 18 mai 2011 tenant lieu d'Assemblée générale d'Ethias SA.

L'année 2010 en quelques dates et faits marquants

Le **10 mars**, Ethias reçoit le prix « **Diversité & Ressources humaines** » 2009 en Wallonie. Ce sont les actions de sensibilisation au **monde du silence** à la suite de l'engagement de deux personnes sourdes et malentendantes qui ont convaincu le jury.

Le **21 avril**, Ethias reçoit un trophée Decavi dans la catégorie RC Auto pour son Eco-Tarif. Ces trophées annuels récompensent les meilleures performances dans le secteur des assurances.

Le **10 mai**, naissance d'Ethias Services. Cette société a pour objectif d'offrir aux entreprises publiques ou privées un éventail de services (conseils, services actuariels, gestion administrative, calculs et paiements de pensions, etc.).

Le **20 mai**, la Commission européenne marque son accord sur le Plan Horizon 2011 et la recapitalisation d'Ethias.

Après la recapitalisation de 1,5 milliard accordée à Ethias fin 2008, l'entreprise était dans l'obligation de soumettre à la Commission européenne un plan de réorganisation. Ce plan lui a été soumis en avril 2009.

Pour rappel, l'objectif poursuivi par la Commission dans le traitement des dossiers des aides d'état était basé sur 3 critères :

- Eviter que l'aide d'état ne provoque une distorsion de concurrence
- Assurer la solidité financière de l'entreprise tout en diminuant son exposition aux risques
- Demander à l'entreprise de contribuer par ses moyens propres à l'effort de restructuration.

Dès début 2009, le plan de réorganisation « Horizon 2011 » a été développé et mis en œuvre afin de générer, en 2011, 150 millions d'euros de bénéfices complémentaires. Ce plan a donné lieu à de véritables succès dont les plus importants sont :

- Le lancement de nouveaux packages de produits à destination des clients particuliers
- L'optimisation des processus dans tous les départements
- La réorganisation de la gouvernance au niveau de la gestion des risques et des investissements
- La réalisation de l' « Exit Plan » en finances
- La maîtrise des frais généraux
- L'amélioration de la rentabilité des produits.

L'accord de la Commission européenne sur le Plan Horizon 2011 est complété par les mesures suivantes :

- Le désengagement de l'activité d'assurance vie pour les particuliers et l'arrêt immédiat de la commercialisation des nouveaux contrats Ethias. Cela permettra de rééquilibrer les contributions respectives de la vie et de la non-vie au niveau de l'encaissement
- La vente des filiales Nateus et Nateus Life
- La vente de la filiale de réassurance Bel Ré
- La réduction de l'exposition sur l'action Dexia.

Cette décision démontre que le plan de réorganisation et le positionnement stratégique - visant à assurer la viabilité de l'entreprise à long terme - répondent aussi aux objectifs majeurs qui étaient au cœur des négociations avec la Commission européenne :

- l'allégement du bilan, qui avait connu une croissance exponentielle les dernières années
- le recentrage sur le métier de base, celui d'assureur.

Ces mesures qui devront être mises en œuvre d'ici à fin 2013 ne porteront pas atteinte à la spécificité d'Ethias, qui confirme fermement son ancrage mutualiste et ses valeurs historiques d'humanisme, d'éthique, d'engagement et de proximité. L'objectif principal est de demeurer, pour les assurés publics et privés, un partenaire fiable et solide qui assure leurs risques.

Le **21 mai**, à l'occasion de la parution d'une pleine page dans tous les quotidiens du pays sur le thème « **Bien assuré, tout à fait rassuré !** », la nouvelle plateforme de communication utilisant des personnages en 3 dimensions est lancée.

Le **27 mai**, le film « **Ethias, une autre façon de penser** » remporte la catégorie « Film d'image d'entreprise » au festival organisé à Anvers par la Plantijn Hogeschool.

Le **4 juin**, Ethias décide d'entrer en négociation exclusive avec Optima Financial Planners dans le cadre de la vente d'Ethias Banque et signe une convention de reprise en juillet. En février 2011, la CBFA a constaté que les conditions n'étaient pas réunies pour le rachat d'Ethias Banque par Optima Financial Planners. Ethias a pris acte de cette décision et a décidé de prolonger temporairement le délai laissé à Optima.

Le **31 août**, Ethias annonce avoir remporté, en association avec Dexia Insurance Belgium, le marché 2e pilier des administrations locales en Flandre. L'Union des villes et communes flamandes (VWSG)¹ a choisi ces deux partenaires pour gérer la pension extralégale de tous les membres du personnel contractuel des administrations locales flamandes.

Le **10 septembre**, Ethias présente le concept Modulo au grand public : la campagne publicitaire Modulo est lancée. Elle présente les packages de produits, services et avantages spécifiquement développés pour trois cibles de clients (enseignants, familles et 60+).

Le **4 octobre 2010**, après le lancement de la nouvelle tarification auto, les **garanties Omnium** sont également **revues en profondeur**. Un « lifting » important qui permet de formuler des offres encore plus personnalisées aux assurés.

En novembre, l'enquête de perception des assureurs (BIM = Brand Image Monitor) constate une forte hausse de la confiance du public envers Ethias.

Le **9 décembre**, Ethias annonce avoir réduit son empreinte CO₂ de 37 % entre 2007 et 2009.

Le 10 décembre, le Conseil d'administration valide le nouveau plan stratégique appelé « Visa pour l'avenir ».

L'état d'avancement du plan de réorganisation, Plan Horizon 2011, permet en effet à Ethias de développer désormais une véritable vision stratégique pour les années à venir et ce, largement au-delà du calendrier fixé par la Commission européenne. Ce plan ambitieux qui projette l'entreprise vers son futur a été baptisé « Visa pour l'avenir ».

Par ce plan, Ethias a tout d'abord la volonté de se positionner globalement de manière à :

¹ Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten vzw

- Consolider sa position dans le Top 3 des assureurs non vie en Belgique et de 1er assureur du secteur public et de ses agents
- Assurer la couverture complète des besoins tant en vie qu'en non-vie de tous ses assurés
- Explorer de façon ciblée de nouvelles opportunités de croissance rentable et durable
- Réaffirmer son engagement envers ses valeurs, ses parties prenantes et ses équipes.

Au niveau des Collectivités et Entreprises, cela se traduit par :

- L'offre d'une gamme complète et adaptée de solutions de gestion du risque et d'assurance
- L'approche de nouveaux segments de clientèle (PME, non marchand, soins de santé).

Au niveau des Particuliers, Ethias a l'ambition de devenir l'assureur de référence de tous les Belges en :

- Offrant systématiquement le meilleur rapport qualité/prix
- Développant de nouveaux produits et services
- Optimisant ses canaux de distribution pour proposer à ses clients le meilleur réseau de distribution directe sur le marché belge.

De manière transversale, Ethias veillera également à :

1. Améliorer en permanence ses pratiques afin de tendre vers une excellence technique dans les domaines au cœur de l'assurance (souscription, tarification, gestion des sinistres), en LEAN et en IT
2. Maintenir une politique conservatrice en gestion financière et gestion des risques en l'adaptant en permanence aux changements réglementaires et contextuels
3. Générer des profits de manière durable et en lien avec sa responsabilité sociétale d'entreprise pour pouvoir rémunérer ses actionnaires et continuer à renforcer sa solvabilité.

Le **21 décembre**, Ethias lance une campagne de recrutement à grande échelle : « **Ethias assure aussi votre carrière** ». L'objectif est de procéder au recrutement d'une soixantaine de personnes. Le Plan Horizon 2011 avait entraîné la mise en suspens des engagements. Etant donné les résultats positifs de ce plan, Ethias peut à nouveau engager du personnel afin de remplacer les départs naturels ou recruter des profils spécifiques.

Le **31 décembre**, Ethias conclut une convention de vente de sa filiale luxembourgeoise Bel Ré au Cowen Group Inc en application de la décision de la Commission européenne. L'opération a été approuvée par la Commission européenne et nous sommes dans l'attente de la validation par l'organisme régulateur luxembourgeois.

L'année 2010 a aussi été marquée, malheureusement, par une série de sinistres importants qui ont eu pour conséquence non seulement l'accroissement significatif de la charge de travail au sein des services sinistres mais également un impact technique sur les résultats : le déraillement de Hal-Buizingen, l'explosion dans la rue Léopold à Liège et les événements climatiques : tempête de l'été, inondations, fortes chutes de neige, verglas...

Résultats 2010

Au fil des pages qui suivent, le lecteur trouvera l'ensemble des données chiffrées de l'exercice 2010. En voici un aperçu.

L'année 2010 se termine avec un résultat opérationnel très positif.

Le Plan Horizon 2011 mis en place par Ethias début 2009 fixait une série d'objectifs à atteindre à fin 2011. Ces objectifs sont largement atteints dès la clôture de l'exercice 2010, avec comme effet une année d'avance sur le plan de marche.

Les avancées qui permettent à Ethias d'atteindre ses objectifs sont:

- Une progression de la rentabilité technique grâce à une amélioration continue de l'ensemble des procédures
- Une optimisation de la gestion des risques opérationnels et financiers
- Une réduction des frais généraux (- 10 % en trois ans) à tous les niveaux de l'entreprise
- Un parfait équilibre entre les activités vie et non vie dans l'encaissement total.

Ces mesures se traduisent au terme de l'exercice 2010 par un résultat positif hors élément exceptionnel.

Ethias SA clôture en effet l'exercice 2010 sur un résultat opérationnel positif de 225 millions d'euros (pour 37,7 millions d'euros en 2009 et 48 millions d'euros inscrits au budget en début d'exercice).

Un élément exceptionnel n'est cependant pas pris en compte dans ce résultat opérationnel très positif :

- La réduction de valeur, à concurrence de 424 millions d'euros, sur le portefeuille d'actions Dexia détenues par Ethias. Pour rappel, Ethias détient 5,04 % du capital de Dexia.

Le résultat final de l'entreprise se clôture par une perte de 198,7 millions d'euros qui doit être mise en phase avec cet élément tout à fait exceptionnel.

Encaissement

	2010	2009	Variation 2010/2009
Non vie	1.242,2 millions	1.204,2 millions	+ 3,15 %
Collectivités	725,5 millions	688,8 millions	+ 5,33 %
Particuliers	516,7 millions	515,4 millions	+ 0,25 %
Vie	1.367,5 millions	1.446,6 millions	- 5,47 %
Collectivités	1.057,2 millions	1.148,2 millions	- 7,93 %
Particuliers	310,3 millions	298,4 millions	+ 3,99 %
Total	2.609,7 millions	2.650,8 millions	- 1,55 %

Notons que, malgré l'arrêt de la commercialisation des produits vie particuliers, leur encaissement a progressé, ce qui représente un gage de la confiance accordée à Ethias par ses assurés.

Part de l'encaissement par branche d'activité

	2007	2008	2009	2010
Non vie	31 %	35 %	46 %	48 %
Vie	69 %	65 %	54 %	52 %

Primes

	en 2010	en 2009
Vie		
Primes uniques	475.124.514	534.877.287
Primes périodiques	892.085.843	910.016.593
Primes réassurance acceptée	<u>281.787</u>	<u>1.617.549</u>
Primes	1.367.492.144	1.446.511.429
Non-vie		
Accidents du Travail		
Primes Loi 71	97.565.398	91.212.037
Primes réassurance acceptée	<u>138.439.365</u>	<u>126.513.628</u>
	236.004.763	217.725.665
IARD		
Primes	998.580.415	976.533.884
Primes réassurance acceptée	<u>7.594.896</u>	<u>9.985.353</u>
	1.006.175.311	986.519.237
Primes	1.242.180.074	1.204.244.902
TOTAL :	2.609.672.218	2.650.756.331

Prestations

	2010	2009
Vie		
Prestations directes	1.672.379.065	2.187.602.822
Variation de la provision d'assurance "vie"		
Augmentation	216.069.744	-
Diminution (-)	-	120.941.734
Variation des autres provisions techniques (poste D.)		
Augmentation	23.011.148	7.547.778
Total vie :	1.911.459.957	2.074.208.866
Non-vie		
Charges des sinistres	794.507.130	756.206.010
Variation de la provision pour sinistres		
Augmentation	196.601.088	158.395.263
Total non-vie :	991.108.218	914.601.273

1. Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société

1.1. Analyse des résultats de l'exercice

1.1.1. Particuliers

La structure de l'organisation opérationnelle a été parachevée en 2010. En 2009, cette structure a été scindée en fonction du type de clientèle assurée (d'une part les clients Particuliers et d'autre part les Collectivités et Entreprises). Concernant l'activité d'assurance « Particuliers », elle est composée des directions « Management Produits et Marchés », « Distribution », « Gestion des contrats » et « Gestion des sinistres ».

L'encaissement total pour l'activité d'assurance Particuliers a augmenté de 1,6 % en passant de +/- 813 millions d'euros à +/- 827 millions d'euros. Cette augmentation est quasi entièrement à mettre sur le compte de l'activité Vie (+ 3,9 %), l'encaissement en Non Vie étant resté stable (+ 0,3 %).

Eu égard à l'arrêt de la commercialisation de nouvelles polices d'assurance vie, suite à la décision de la Commission européenne fin mai 2010, cette évolution positive en Vie peut paraître surprenante. Cette croissance a cependant été totalement réalisée au cours du premier trimestre de 2010 grâce à des versements supplémentaires sur des contrats existants dans la gamme FIRST, juste avant la mise en vigueur d'une diminution du taux d'intérêt garanti.

En attendant une reprise de l'activité « Vie Particuliers » par la distribution de nouveaux produits d'assureurs-tiers dans le courant de 2011, seuls des primes et des versements sur des contrats existants ont été réalisés au cours du second semestre de 2010.

En Non Vie, la stabilité de l'encaissement s'est maintenue en 2010. Divers facteurs l'expliquent : la persistance de la concurrence accrue sur le marché, la limitation des communications commerciales dans l'attente de la décision définitive de la Commission européenne, le « run off » du portefeuille Dexia Car et l'index ABEX² négatif pour les assurances incendie.

Malgré d'inévitables augmentations et adaptations tarifaires de plusieurs produits Non Vie, la clientèle a maintenu sa totale confiance à Ethias.

En matière d'innovation de produits, la vente de packages destinés à des segments de clientèle (« Modulo Enseignant », « Modulo Famille » et « Modulo 60+ ») a été initiée en 2010. En assurance auto, une formule Omnium innovante a été introduite sur le marché. Au niveau commercial, l'identité visuelle a également été modernisée grâce aux personnages Ethias 3D ainsi qu'au slogan « Les efficacisseurs ».

Tant les activités Non Vie que Vie Particuliers ont contribué positivement au résultat global de l'entreprise.

² Associatie van Belgische experten.

Il est vrai que si les résultats techniques en Non Vie sont restés positifs, ils ont évolué défavorablement, surtout dans les branches auto et incendie en raison des conditions climatiques extrêmes. Les conditions hivernales exceptionnelles au début de l'année, les tempêtes en juillet et novembre, les inondations en novembre et la pression de la neige en décembre engendrent une inévitable prise de nouvelles mesures dans ces branches.

Enfin, en Vie, les résultats du fonds cantonné « FIRST Invest » nous permettent cette année aussi de proposer une participation bénéficiaire pour ce produit.

1.1.2. Collectivités & Entreprises

L'année 2010 a été marquée par la poursuite du redéploiement des Directions des Collectivités et Entreprises amorcé en 2009, avec pour objectif de contribuer à une croissance rentable et responsable d'Ethias, dans le respect des valeurs d'éthique, d'humanisme, d'engagement et de proximité.

Ethias aspire à toujours servir au mieux les besoins actuels et à venir des Collectivités et Entreprises, en leur offrant une gamme complète et adaptée de solutions de gestion du risque et d'assurance.

Les Collectivités représentent le cœur réaffirmé des activités d'Ethias. Dans un marché économique en pleine mutation, la notion de partenariat revêt toute son importance, tant en termes de sécurité et de protection, que de prévention et d'accompagnement. Une relation qu'Ethias s'attache à renforcer avec ses assurés historiques :

- L'Etat fédéral, les régions et les communautés
- Les corps constitués (Chambre, Sénat, assemblées régionales et communautaires)
- Les 10 Provinces
- Plus de 540 Villes et Communes
- Des centaines de centres publics d'action sociale et de sociétés de logements sociaux
- Des milliers de sociétés intercommunales, parastataux, établissements d'intérêt public, zones de polices et associations diverses.

Ethias propose des couvertures pour l'ensemble des risques encourus par les services publics et leur personnel : responsabilité civile, soins de santé, accidents du travail, accidents sportifs, automobile, assistance, etc. Ethias couvre également les dégâts ou la destruction du matériel, des immeubles et des installations.

Ethias offre des solutions en assurances Vie adaptées aux besoins de ses assurés (assurances de groupe, etc.), et elle participe également activement au développement de solutions pour les nouveaux besoins exprimés par le marché : création du 2ème pilier au service des agents contractuels du secteur public, proposition de services pour les fonds de pension au travers de la nouvelle entité Ethias Services (asset management, conseils actuariels, gestion financière et administrative...), etc.

Au départ de sa vaste expérience dans le secteur public, Ethias a mis au point des couvertures performantes au service des entreprises privées, au travers d'une gamme complète d'assurances pour la protection des collaborateurs, de leur patrimoine et de leurs responsabilités. Dans ce cadre, Ethias collabore avec des courtiers spécialisés dans les risques pour les entreprises.

A l'issue de cet exercice 2010, les résultats des activités Non Vie et Vie Collectivités et Entreprises sont positifs.

L'encaissement total pour l'activité d'assurance Collectivités a diminué de 3,2 % en passant de 1,849 milliard d'euros à 1,791 milliard d'euros. L'activité Non Vie progresse de 4,7 % alors que l'encaissement en Vie diminue de 7,9 %.

La progression en Non Vie s'appuie sur les éléments suivants : la performance commerciale de l'ensemble des activités supérieure aux prévisions, le rééquilibrage de la relation avec le client (tarification, assainissement, etc.), l'amélioration de la rentabilité et enfin le développement continu de services (Extranet, Risk Management, Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, etc.).

Les éléments marquants en Vie sont le maintien du niveau d'activités des assurances Pensions (1er pilier) et des assurances Groupe (2ème pilier) et l'amélioration de la rentabilité globale grâce, notamment, à un rééquilibrage des taux garantis et à une maîtrise des frais généraux.

En conclusion, l'accompagnement des Collectivités et Entreprises tout au long de leurs activités, le développement de nouveaux services, la prévention, l'analyse de risques, la responsabilité sociétale de l'entreprise sont autant de domaines dans lesquels Ethias entend jouer un rôle encore plus en vue au service de ses assurés.

1.1.3. Finances

Impact des règles d'évaluation sur les actifs financiers

Aucune modification n'a été apportée aux règles d'évaluations des actifs financiers.

Nous rappelons ci-dessous les principes généraux et leurs impacts sur les comptes au 31 décembre 2010.

Les actions font l'objet de réductions de valeur lorsque la moins-value est supérieure à 20 % de la valeur d'acquisition durant une période de 12 mois consécutifs précédant la clôture. Une dépréciation de plus de 50 % (sans contrainte temporelle et à caractère réfragable) donne également lieu à une réduction de valeur. Le montant des réductions de valeur (net des reprises de réductions de valeur) ainsi comptabilisées pour cette classe d'actif s'élève à 450,2 millions d'euros, en ce compris la réduction de valeur sur le titre Dexia (424 millions d'euros).

Notons que dans les comptes annuels d'Ethias SA au 31 décembre 2010, les titres Dexia sont repris sous la rubrique C.II.3 (Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation).

Les obligations et autres titres à revenu fixe donnent lieu à des traitements différenciés selon la nature des titres. Les obligations structurées (à capital non garanti) font l'objet de réduction de valeur lorsque le prix de marché est inférieur à 80 % ou 98 %ⁿ de la valeur nominale du titre où « n » représente la maturité légale (ou la première date de call). Des réductions de valeur ont été comptabilisées pour un montant de 17,6 millions d'euros.

Par contre, les obligations structurées à capital garanti ainsi que les obligations classiques et autres obligations non perpétuelles font l'objet de réductions de valeur lorsqu'une dépréciation de plus de 50 % (sans contrainte temporelle et à caractère réfragable) est observée. Suite à l'amélioration des marchés financiers, des reprises de réductions de valeur ont été comptabilisées pour un montant de 39,3 millions d'euros.

Les obligations perpétuelles sont valorisées en LoCoM (Lower of Cost or Market) conformément au prescrit de l'art. 31 al. 4 de l'AR du 17 novembre 1994, sur base d'un prix modèle en lieu et place d'un prix marché, en raison de l'illiquidité toujours observée sur ces marchés. Ces obligations ont fait l'objet de reprises de réductions de valeur pour un montant de 11,7 millions d'euros.

Enfin, les participations ont fait l'objet de réductions de valeur pour un montant de 73,2 millions d'euros, résultant principalement de l'évolution de la VNI de la sicav RDT et de la cession de Nateus.

Les éléments monétaires sont évalués au taux de change à la date de clôture et les actifs non monétaires sont conservés en euros au cours d'acquisition. Les réductions de valeur sur des titres en devise sont calculées effet de change compris.

Le Conseil d'administration estime que par rapport au référentiel comptable belge, les règles adoptées par le groupe Ethias sont prudentes.

Valorisation du titre Dexia

Ethias SA détient 93.065.092 actions Dexia, dont le prix d'inventaire au 31 décembre 2009 était de 9,9 euros par action et pour lesquelles aucun ajustement du prix d'inventaire n'avait été opéré à l'issue de l'exercice précédent. Nous vous référons à ce sujet au complément du rapport de gestion relatif à l'exercice 2009. Au cours de l'exercice 2010, toutes les positions détenues par nos filiales dans le titre Dexia ont été remontées dans Ethias SA à leur valeur de marché du moment, ce qui a eu pour effet de ramener le cours d'inventaire moyen à 8,41 euros par action. Au 31 décembre 2010, la valeur d'inventaire a été ramenée à 3,85 euros par action par la prise en compte d'une réduction de valeur. Le cours de bourse de Dexia a évolué de 4,2573 euros au 31 décembre 2009³ à 2,60 euros au 31 décembre 2010. La valorisation du titre Dexia à 3,85 euros dans les comptes d'Ethias SA au 31 décembre 2010 s'appuie sur une analyse effectuée par la banque Degroof pour le compte d'Ethias qui reprend les prévisions de 21 analystes financiers traduisant le consensus de marché sur l'évolution du cours en date du 5 janvier 2011 et reflétant la valeur présumée de réalisation à l'horizon de mai 2012, date butoir pour laquelle l'engagement vis-à-vis de la Commission européenne sur la détention des actions Dexia doit être réalisé.

En ce qui concerne le dossier Commission européenne et les conséquences éventuelles de la décision sur l'exposition sur le titre Dexia, nous nous référons au point 3.2.

Remarque concernant l'annexe 3 – Obligations perpétuelles

La valeur actuelle des obligations perpétuelles (reprises parmi les autres types d'obligations sous la rubrique 8.03.223.2) provient de l'utilisation d'un prix « modèle », au lieu d'un prix marché qui correspond soit à une valorisation reprise sur Bloomberg soit à un prix communiqué par une contrepartie.

L'approche quantitative ainsi mise en place est compatible avec les recommandations de l'IASB dans son rapport : « *IASB Expert Advisory Panel – Measuring and disclosing the fair value of financial instruments in markets that are no longer active* ». Les titres qui ont subi un événement spécial (comme le non-paiement d'un coupon) n'ont pas été inclus dans la valorisation « modèle » et ont été valorisés sur base de leur prix de marché.

Cette valorisation se traduit dans les comptes par une amélioration de la valeur actuelle de ces obligations de +6,6 millions d'euros en date du 31.12.2010. Cependant afin de combler cet écart résiduel entre les prix « modèle » et les prix de marché, une provision financière a été comptabilisée à due concurrence.

Commentaires sur les PIIGS⁵

L'exposition d'Ethias SA aux dettes souveraines périphériques en zone euro se distribue comme suit : l'Italie représente 2,83 % des avoirs en portefeuille en valeur de marché, suivi par la Grèce avec 2,14 %, puis l'Espagne et le Portugal qui représentent respectivement 1,60 % et 1,21 % et enfin l'Irlande pour 0,94 %. En date du 31 décembre 2010, les moins-values latentes sur les PIIGS s'élèvent à 400 millions d'euros.

³ Le cours de clôture de Dexia au 31.12.2009 est de 4,2573 euros, soit le cours de 4,46 euros corrigé du facteur d'ajustement de 1,04761904762 pour prendre en considération l'émission d'actions nouvelles distribuées aux actionnaires à titre gratuit (actions bonus).

⁵ PIIGS est l'acronyme de Portugal, Italy, Irland, Greece, Spain.

Soulignons à cet égard que l'allocation d'actifs vise à assurer une saine répartition des investissements par émetteur et que les limites y relatives font l'objet d'un suivi périodique. A ce jour, aucun défaut en principal et intérêts n'a été enregistré sur ces marchés. Par ailleurs, les plans d'aide instaurés depuis le mois de mai 2010 en vue d'apporter une assistance financière aux pays en difficulté en zone euro, l'implication de la Banque Centrale Européenne dans un programme de rachats de titres souverains ainsi que les mesures d'austérité prises par les différents pays concernés nous permettent de rester sereins sur l'issue de cette crise.

Ainsi le caractère aléatoire sur l'issue de cette crise ne nous permet pas de pouvoir quantifier les pertes éventuelles sur ces obligations étatiques et ce conformément au prescrit de l'article 19 de l'Arrêté Royal du 17 novembre 1994.

Commentaires sur l'« Exit Plan »

La crise financière a mis en lumière la problématique liée à la gestion des produits financiers dits « complexes ». Cette catégorie de produits vise des instruments financiers pour lesquels les risques associés sont parfois difficiles à déterminer et qui requièrent des compétences spécifiques en matière de gestion. Par ailleurs, ces produits font l'objet d'une attention toute particulière de la part de la BNB et de l'EIOPA⁶.

Ainsi, la circulaire CPA-2006-1-CPA de la CBFA précise « *que toute entreprise d'assurances exposée à des risques significatifs doit mettre en œuvre des méthodes de gestion appropriées aux activités qu'elle exerce. Il est dès lors attendu d'une entreprise d'assurances qui développe des activités à risque importantes eu égard à sa capacité financière, ou dont la position dans le marché est significative, qu'elle utilise un modèle de gestion de risques répondant aux principes précisés par le présent texte. Par ailleurs, il convient qu'une entreprise d'assurances tienne compte du fait qu'elle est exposée à des risques qui ne sont pas appréhendés par un modèle de gestion de risques. Ces autres risques feront l'objet d'un suivi particulier* ».

Les recommandations formulées ci-devant vont dans le sens du respect du principe de « Prudent Person » visé par l'article 130 de la Directive cadre Solvabilité II et qui recommande de n'investir que dans des instruments dont le suivi, la gestion et le contrôle peuvent être mis en place de manière adéquate.

Dans cette perspective, la Direction Finances et le Risk Management ont mis en place un processus de sortie de certains produits complexes, appelé « Exit Plan ». Au niveau du groupe Ethias, les cessions réalisées en 2010 s'élèvent à 2.107 millions d'euros en valeur d'inventaire comptable, soit une réduction de 38 % du portefeuille concerné. Globalement, ce projet aura influencé les fonds propres d'Ethias à hauteur de -78 millions d'euros et l'impact dans les comptes de résultats au 31 décembre 2010 s'élève à +40 millions d'euros contre -118 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Politique d'investissement

Au regard de la crise financière de 2008, la politique d'investissement a été recentrée vers les actifs financiers traditionnels (obligations, actions, participations, immobilier...), le recours aux produits dérivés, structurés et titrisés étant drastiquement limité.

⁶ EIOPA: European Insurance and Occupational Pensions Authority. L'EIOPA, anciennement CEIOPS, conseille la Commission Européenne dans le cadre de Solvency II.

Fin 2009, le Conseil d'administration d'Ethias a validé la nouvelle gouvernance des risques ou « Risk Appetite ». L'objectif de cette nouvelle philosophie vise à maximiser l'augmentation de valeur économique sous contrainte de risque et de coût du capital.

Dans le cadre de la diversification des actifs financiers, une part plus importante des actifs sera investie dans l'immobilier. Ces investissements visent essentiellement l'immobilier direct (achats d'immeubles ou de sociétés comprenant des immeubles) mais également l'immobilier indirect (achats de parts de fonds ou de Sicafi).

La nouvelle politique d'investissement ainsi que le système de limites financières ont été approuvés par le Comité de direction du 17 janvier 2011 et validés par le Conseil d'administration le 24 janvier 2011. Celle-ci remplace la politique de réinvestissement mise en place en avril 2009.

Enfin, en tant que partenaire financier responsable, Ethias veille à promouvoir le respect des valeurs fondamentales qui l'animent au travers d'un code d'investissement. Ce code stipule que toute opération financière effectuée par ou pour le groupe Ethias doit scrupuleusement respecter les principes de base de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) et ne pas investir dans les entreprises liées à la production ou à la vente d'armement controversé (bombes à fragmentation, mines anti-personnel, armement à l'uranium appauvri...). Une liste noire d'investissements interdits est régulièrement mise à jour et publiée.

Les conditions de marché en 2010

L'année 2010 ne débutait pas sur des perspectives très optimistes après l'éclatement de la crise grecque dès le mois d'octobre 2009. Cet exercice restera dans les annales comme le véritable point de départ d'une crise souveraine sans précédent en zone euro, se concrétisant notamment par le sauvetage de deux pays, la Grèce et l'Irlande, et l'envolée des rendements dans les pays périphériques. Pour contenir cette crise souveraine, les pays de la zone Euro se sont dotés de nouveaux moyens tout en bénéficiant de l'appui du FMI : l'EFSM, l'EFSF et l'ESM⁸ qui prendra le relais de l'EFSF mi-juin 2013.

Cette année aura aussi confirmé le rôle prépondérant des Banques Centrales avec d'un côté une Réserve Fédérale américaine qui a joué la carte de la continuité et de l'autre une Banque Centrale Européenne qui a surpris via notamment la mise en place de son programme d'achats de titres souverains.

La détente des rendements dans les pays périphériques qui a suivi la mise en place du plan de sauvetage grec n'aura duré que quelques jours. Les marchés s'attendaient en effet à ce que d'autres pays rencontrent des difficultés à se financer, un sentiment qui a été renforcé par le pessimisme des agences de notation. Au final, le troisième trimestre a été caractérisé par deux grandes tendances : une recherche importante de papiers obligataires de première qualité (AAA) et une scission au sein de la périphérie. Les rendements des obligations allemandes ont en effet flirté avec les 2 % sur la zone à 10 ans courant du mois d'août, bénéficiant notamment de nouvelles négatives provenant des pays de la périphérie et des Etats-Unis (les marchés évoquaient alors un ralentissement marqué de l'économie US). Compte tenu de la relative stabilité des rendements à court terme, la courbe des taux des emprunts étatiques allemands a subi un aplatissement par la baisse des taux longs pour se ré-écarter en fin d'année. Dans ce marché averse au risque, deux dettes périphériques ont relativement bien résisté : l'Italie et surtout l'Espagne qui était jusque-là souvent associée au Portugal. La publication des stress tests a alors marqué un tournant pour cette dette. En levant certaines incertitudes sur son risque bancaire, le risque souverain espagnol a diminué, s'illustrant notamment par la dé-corrélation de ses rendements avec ceux du Portugal début septembre. Cette configuration de marché a pris fin au quatrième trimestre, juste après l'annonce par l'Irlande de nouvelles recapitalisations pour son secteur bancaire et par le Portugal d'un nouveau plan budgétaire.

⁸ European Financial Stability Mechanism, European Financial Stability Facility, European Stability Mechanism.

Après les obligations des Etats périphériques, les marchés du crédit ont été parmi les plus affectés par la contagion de la crise des Etats souverains en Europe. Au global, durant la première phase de tensions à la mi-janvier, l'indice de crédit « iTraxx Main Europe »⁹ s'écarte de près de 30 points de base (pb¹⁰) pour franchir la barre des 90pb avant d'atteindre son niveau le plus haut de l'année au début du mois de mai 2010. Depuis lors et après une fin de seconde trimestre très volatile, l'indice iTraxx Main a sans cesse oscillé dans une fourchette comprise entre 100 et 120pb, peinant à franchir la barre des 100pb à la baisse.

Côté des entreprises privées, bien que les biais de contagion semblent moins directs, le risque souverain s'est quand même fait ressentir. Les secteurs les plus affectés ont été les entreprises de services et la télécommunication. Une des raisons évoquées provient des participations des Etats dans plusieurs de ces entreprises, mais plus généralement il semblerait que les Credit Default Swap (CDS) souverains aient constitué un niveau plancher aux CDS corporates durant l'année, d'où la tendance à l'écartement des dettes des entreprises privées lorsque les CDS souverains étaient chahutés. Les secteurs les moins touchés ont été l'automobile, la technologie, l'énergie et l'industrie.

En ce qui concerne les marchés d'actions, l'année écoulée aura été marquée par une forte dispersion entre les performances des indices des différents pays. En Europe, l'Allemagne est apparue comme la locomotive tant sur un plan macroéconomique qu'au niveau de sa performance boursière. On peut aisément identifier une Europe à deux vitesses : d'un côté les pays du nord qui ont fait preuve d'une robustesse à la crise des pays de la périphérie et de l'autre côté les pays du sud de la zone euro qui n'ont cessé de cristalliser les angoisses. En résumé, le premier trimestre de 2010 a prolongé le mouvement de « rally » entamé depuis mars 2009, l'aversion pour le risque étant fortement remontée au deuxième trimestre. Les principales places boursières ont alors corrigé, dans des proportions toutefois très inégales sous l'effet de tensions sur les souverains périphériques de la zone euro, de la peur d'une contagion à d'autres pays, du risque d'une nouvelle rechute de l'économie US, de plans d'austérité budgétaire synonymes de faible croissance et de craintes d'un ralentissement de l'économie chinoise suite aux mesures de lutte contre l'inflation dans le pays. Le deuxième semestre aura été bien plus positif, marqué par une remontée de l'ensemble des indices boursiers. Enfin en Europe, le dernier trimestre aura été de nouveau dominé par le risque souverain, l'Irlande occupant le devant de la scène. Au global, l'Euro Stoxx 50 a perdu 5,81 % sur cet exercice. Le contexte reste difficile, d'autant plus que les stress tests conduits en milieu d'année n'avaient pas permis d'identifier le risque lié aux banques irlandaises !

1.1.4. Frais généraux

Tout comme en 2009, les frais généraux 2010 ont été globalement bien maîtrisés. A 308 millions d'euros, pour un budget de 313 millions d'euros, ils accusent une nouvelle chute de 3 % par rapport à l'année antérieure après les -5,7 % de 2009.

Les rémunérations payées diminuent de 6,7 % par rapport à 2009, sous l'effet de la diminution du nombre d'employés; l'objectif de fin 2011 ayant d'ores et déjà été atteint dans le courant de l'année 2010. Il faut également souligner une indexation négative (-0,44 %) et les efforts faits par le personnel notamment par le saut d'une année barémique.

En matière de Biens et Services Divers, soulignons que :

- les frais commerciaux sont en très légère croissance (+4 %) et largement sous le budget, la relance de l'activité ayant attendu la validation du Plan par la Commission européenne

⁹ L'indice iTraxx Main Europe est un indice synthétique de dérivés de crédit (CDS) servant de référence au marché européen pour mesurer l'importance du risque de crédit sur des noms de type « Investment Grade ».

¹⁰ Un point de base correspond à une variation de 0,01 %.

- les frais informatiques sont stables mais en léger dépassement par rapport au budget en raison, principalement, de la quote-part TVA non déductible de NRB prise en charge dans le cadre de l'unité TVA comme ce fut le cas en 2009
- les frais de gestion RH sont aussi stabilisés
- les frais de fonctionnement sont, par contre, en croissance de près de 11 % suite à la nécessité de recourir à de l'expertise extérieure dans le cadre de l'implémentation du Plan Horizon 2011 et du respect des engagements pris vis-à-vis de la Commission européenne.

Toutes les autres dépenses de fonctionnement sont, par contre, sous les budgets, effet des mesures rigoureuses prises dans le cadre du Plan Horizon 2011.

1.2. Participations bénéficiaires et ristournes

Les participations bénéficiaires et ristournes suivantes sont proposées :

Activités vie

▪ Assurances de groupe

Augmentation du capital décès de 35 % (ou éventuellement diminution de la prime décès de 35 %). Pour les contrats vie du 1er pilier à l'exception de ceux dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, le rendement net attribué s'élève au taux garanti. Pour les contrats vie du 2ème pilier à l'exception de ceux dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, le rendement net attribué s'élève au taux garanti.

Pour les contrats dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, la participation bénéficiaire est accordée conformément au règlement de ce fonds.

▪ Assurances individuelles

Augmentation du capital décès de 20 % (ou éventuellement diminution de 15 % de la prime périodique pour des contrats soldes restant dus) à l'exception des contrats tarifés sur base d'une table d'expérience.

Pour les contrats FIRST Invest et FIRST Junior, la valorisation brute de la réserve mathématique est de 2,5 %. Pour les contrats Top FIRST, le taux net attribué s'élève au taux garanti et aucune participation bénéficiaire n'est proposée. Pour les contrats FIRST, le taux net attribué s'élève au taux garanti et aucune participation bénéficiaire n'est proposée.

Pour les contrats vie classiques, le rendement net attribué s'élève au taux garanti.

▪ Contrats de rente

Aucune participation bénéficiaire n'est proposée à l'exception des contrats dont la gestion d'actifs se fait en fonds cantonné, pour lesquels la participation bénéficiaire est accordée conformément au règlement du fonds.

▪ Contrats de capitalisation (branche 26)

Aucune participation bénéficiaire n'est proposée pour ces contrats.

Activités non-vie

Aucune ristourne n'est attribuée.

1.3. Coefficients réglementaires

1.3.1. Etat relatif à la marge de solvabilité explicite

Marge à constituer (en unités d'euros)	Total des éléments constitutifs (en unités d'euros)	Taux de couverture
861.364.418	1.395.880.828	162,05 %

1.3.2. Couverture du passif technique (avec limites)

Actifs représentatifs (en unités d'euros)	Provisions et dettes techniques (en unités d'euros)	Taux de couverture
21.009.807.010	20.526.022.011	102,36 %

1.4. Evolution des capitaux propres (en unités d'euros)

Capital souscrit		2.000.000.000
Plus-value de réévaluation		142.763.979
Sous-total		2.142.763.979
Perte reportée fin 2010		- 1.049.410.890
Perte reportée fin 2009	- 850.698.600	
Perte 2010	- 198.712.290	
Capitaux propres		1.093.353.089

1.5. Appréciation en matière de contrôle interne

La rédaction du rapport en matière d'évaluation du système de contrôle interne est conforme à la circulaire CBFA 2009_26 du 24 juin 2009.

Comme tout dispositif de contrôle interne, celui mis en place par Ethias ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés et ne procure dès lors qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs. Il est en évolution continue et s'est renforcé au travers de :

- La définition du Risk Appetite qui fait l'objet d'une révision régulière
- La définition du projet Solvency II
- La mise à jour de la Politique Générale des Risques et de la typologie des risques
- La définition générale des politiques de continuité et de sécurité
- La mise en place d'une politique en matière de fourniture de services financiers via interne
- La définition d'une politique anti-fraude
- La formalisation de la politique de réassurance.

Néanmoins, le système de contrôle interne d'Ethias reste perfectible sur certains points puisque :

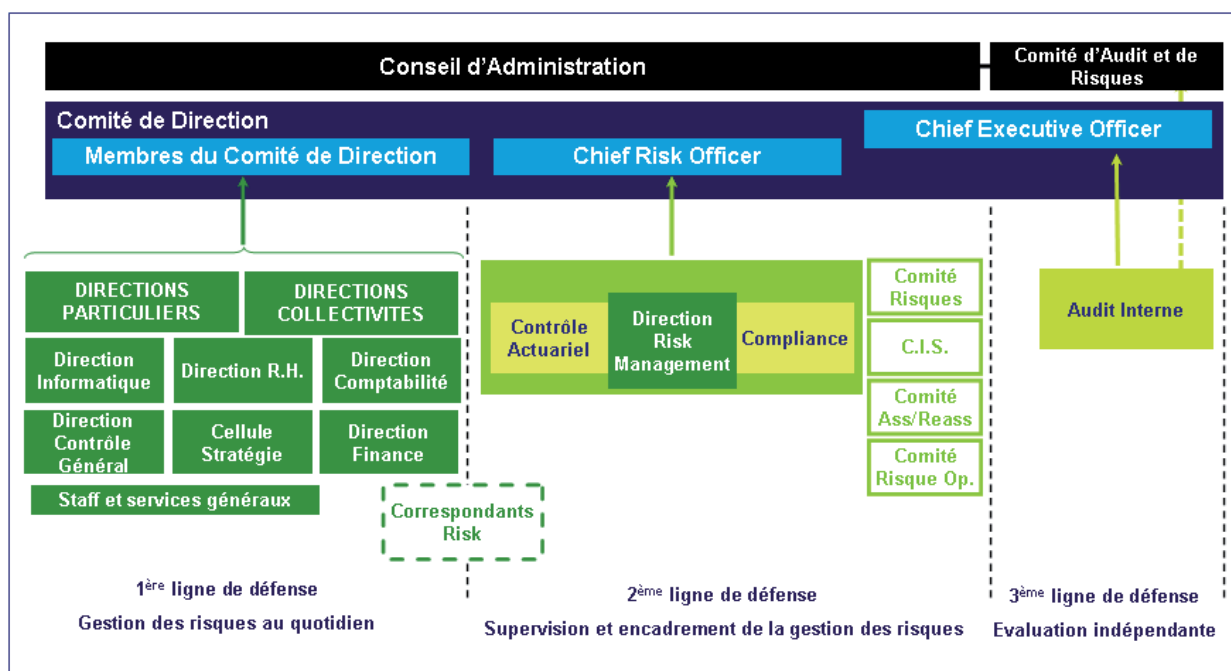
- La mise en conformité à Solvency II doit être finalisée et les implications stratégiques dans les processus décisionnels doivent être intégrés
- Les politiques de continuité, de sécurité et de lutte contre la fraude doivent être déployées ainsi que leurs impacts sur l'organisation, les outils et les processus
- Le déploiement du plan de gouvernance informatique doit être poursuivi
- Les procédures doivent être davantage formalisées et les contrôles mis en œuvre mieux documentés.

Les conclusions de notre évaluation du système de contrôle interne nous ont amenés à poursuivre nos efforts d'amélioration dans ce domaine via la mise en œuvre de divers plans complémentaires au plan « Visa pour l'avenir ».

1.6. Principaux risques (exposition et **politique en matière de gestion**) et **utilisation des instruments financiers de la société**

1.6.1. Gouvernance en matière de gestion des risques

La bonne gouvernance d'une compagnie d'assurance requiert la mise en place des fonctions d'Audit Interne, de Compliance, de Risk Management et de Contrôle Actuariel. Ces fonctions sont non seulement des fonctions de contrôle indépendantes, mais également des fonctions de gouvernance. Leurs conclusions et avis se traduisent dans des mesures visant à renforcer la structure de gestion, l'organisation et le contrôle interne. Ces fonctions sont structurées de manière à mettre en place trois lignes de défense :



Première ligne de défense - Le suivi journalier des risques

La première ligne de défense est assurée par les lignes opérationnelles et les fonctions support (comptabilité, IT, ressources humaines, contrôle de gestion, cellule stratégie...). Cette ligne de défense est constituée des garants du contrôle des risques puisqu'ils intègrent au jour le jour, dans toute tâche à effectuer, les principes d'une gestion des risques efficace (application des contrôles, principe des quatre yeux, etc).

Les lignes opérationnelles et les fonctions support sont responsables des activités qui leur sont allouées. Elles sont donc, en tant que telles, responsables de la gestion des risques émanant de ces activités : application des traitements à apporter aux risques et implémentation des plans d'action.

Ethias veille à ce que chaque employé ait une compréhension adéquate des risques susceptibles de menacer la bonne réalisation des activités dont il a la charge. Ainsi, chaque employé a la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques encourus de façon continue.

De plus, un réseau de correspondants « risque » dans les lignes opérationnelles et les fonctions support permet de bénéficier des compétences techniques des experts du terrain. Ces correspondants sont des points de contacts chargés de remonter vers le Chief Risk Officer (CRO) les informations nécessaires à la bonne organisation de la gestion des risques. Ils dépendent fonctionnellement du CRO.

Enfin, l'expertise actuarielle est représentée à deux niveaux : au niveau de la première ligne de défense, c'est-à-dire dans les lignes opérationnelles, afin d'effectuer les travaux actuariels servant les opérations et les aspects tarifaires (par exemple le calcul de réserves) ainsi qu'au niveau de la seconde ligne de défense via le département de Contrôle Actuariel qui dépend du CRO (voir section suivante).

Deuxième ligne de défense – La supervision des risques

La deuxième ligne de défense est assurée par les entités qui dépendent hiérarchiquement du Chief Risk Officer : Compliance, Risk Management et Contrôle Actuariel. Le Chief Risk Officer est membre du Comité de direction, ce qui permet une communication directe des problèmes liés aux risques vers l'organe de décision majeur de l'entreprise.

Le Chief Risk Officer est chargé de s'assurer que la structure de gestion des risques d'Ethias est opérationnelle et d'en améliorer l'efficacité. Les entités qui dépendent hiérarchiquement du CRO l'assistent dans son évaluation du profil de risque de la société, de son alignement sur la stratégie et l'appétence au risque, ainsi que dans l'identification des risques futurs.

Cette ligne de défense, indépendante de la première, maintient un cadre méthodologique et des processus sous-jacents permettant le contrôle et la supervision de la structure de gestion des risques mise en place. En cas de dépassement du profil de risque souhaité par Ethias, elle intervient au niveau opérationnel pour initier des changements et supporter la première ligne de défense dans la résolution des problèmes.

Le réseau de correspondants « risque » permet une structure décentralisée, proche de l'opérationnel tout en conservant une expertise centrale, notamment en matière de quantification du risque.

Cela facilite également l'intervention des fonctions de contrôle de la seconde ligne de défense en support de la première ligne de défense dans la mise en place des actions correctrices permettant de remédier aux déficiences identifiées.

Enfin, afin de renforcer la gouvernance des risques, le Comité de direction d'Ethias a décidé de mettre sur pied quatre comités dédiés à la gestion des risques :

- le Comité des risques;
- le Comité d'Investissement Stratégique;
- le Comité d'Assurance et Réassurance;
- le Comité de Suivi des Risques Opérationnels.

Ces comités sont des outils de suivi, de décision et de reporting en matière de risques. Chaque comité est présidé par un membre du Comité de direction. La volonté du Comité de direction et du Conseil d'administration a été de créer des « comités forts », de façon à organiser une gouvernance efficace en matière de risques dans l'entreprise. Dans ce but également, les responsabilités de chaque comité ont été clairement établies.

Troisième ligne de défense – L'évaluation indépendante

La troisième ligne de défense est assurée par l'Audit Interne. Cette ligne de défense fournit une revue indépendante de la qualité des procédures d'identification, de mesure et de contrôle des risques. Afin d'assurer son indépendance, cette entité rapporte directement au Chief Executive Officer (CEO).

1.6.2. Cadre normatif de référence

Le Chief Risk Officer d'Ethias SA organise la gestion de ses risques opérationnels en fonction des normes édictées par le COSO¹² 2. Pour ce qui concerne les risques techniques (financiers, d'assurances et ALM¹³), l'entreprise s'est basée sur la méthodologie reprise dans la circulaire CBFA_2008_13, intitulée « *La gestion des risques dans les entreprises d'assurances* », cette méthodologie étant par ailleurs fondamentalement équivalente à celle du COSO 2. Ce cadre normatif s'inscrit naturellement dans la réforme prudentielle Solvency II.

¹² Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

¹³ Asset Liability Management.

1.6.3. Solvency II

Le Comité de direction d'Ethias SA a approuvé, en novembre 2009, le lancement du « Programme Solvency II ». Ce programme est un ensemble de projets transversaux à l'entreprise en matière de gouvernance, de modélisation, d'IT, de gestion des bases de données et de mise en place de processus visant à atteindre les standards requis par Solvency II.

1.6.4. Risk Appetite

Le Risk Appetite d'Ethias a été approuvé par le Conseil d'administration et est articulé autour de 4 axes principaux : la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et la sécurité. Chacun de ces axes est ensuite développé de manière à préciser concrètement les objectifs et les lignes directrices à mettre en place.

1.6.5. Risques d'assurance

La gestion des risques d'assurance est intégrée dans la gestion de l'entreprise de la façon suivante :

1. En collectivités, les souscripteurs respectent des guides de souscription qui fixent les limites en matière de souscription. Ces limites portent à la fois sur les conditions générales et particulières des contrats, sur la tarification et sur la hauteur du risque. Ils déterminent également le niveau de pouvoir accordé en fonction du niveau hiérarchique et les procédures à suivre, un Bureau d'Acceptation décidant en dernier ressort.
2. Pour les particuliers, les souscripteurs sont soumis à des procédures d'acceptation des risques qui suivent les lignes hiérarchiques et à des limites bloquantes dans les systèmes informatiques. Tout nouveau produit et toute modification de produits existants sont analysés au préalable par la direction « Management Produits et Marchés » qui étudie le produit sous tous ses aspects : marketing, rentabilité, contraintes ALM, Compliance, etc.
3. Les services actuariat et le service réassurance déterminent les besoins de la société en réassurance. Les traités sont revus chaque année en fonction des capacités de souscription de l'entreprise et des demandes de la production.
4. Les tarifs sont établis par les actuaires-tarificateurs et sont soumis à l'avis du Contrôle Actuariel. Le Contrôle Actuariel rend également, de façon indépendante, des avis au Comité de direction sur la rentabilité technique des produits, sur le plan de réassurance, sur la suffisance des provisions mathématiques, sur la gestion ALM et sur le plan de participations bénéficiaires.
5. Le Comité Assurance et Réassurance suit les risques techniques des produits existants, analyse les actions de mitigation des risques techniques, analyse les modifications des produits existants ou les propositions de nouveaux produits et supervise le programme de réassurance. Il fait rapport au Comité de direction pour validation.
6. Le Chief Risk Officer élabore annuellement un rapport sur les risques techniques auxquels la société est exposée. Il met en évidence les profils de risques en portefeuille ainsi que leur importance et il présente les résultats des analyses de suffisance des réserves. Il est examiné par le Comité Assurance et Réassurance et est ensuite présenté au Comité de direction qui prend éventuellement les mesures correctrices qui s'imposent. Il est également présenté au Comité d'Audit et de Risques qui en fait rapport au Conseil d'administration.

1.6.6. Risques financiers et risques ALM

La gestion des risques financiers et ALM est intégrée dans la gestion de l'entreprise de la façon suivante :

1. Les gestionnaires financiers sont tenus de respecter la politique d'investissement, le code d'investissement et de veiller à ce que leurs positions n'excèdent pas les limites financières et respectent l'Asset allocation.

2. La Direction Finances organise hebdomadairement un Comité d'investissement tactique qui décide des actions à mener d'une part dans le cadre des contraintes précitées et d'autre part en fonction des lignes de conduite et décisions émanant du Comité d'investissement stratégique.
3. Le Comité d'investissement stratégique a pour mission de fixer les lignes de conduite des investissements et suivre les portefeuilles en fonction de la politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration. Il fait rapport au Comité de direction pour validation.
4. La composition et les valeurs des portefeuilles financiers sont suivies mensuellement par le biais de l'Investment Dashboard. Un rapport trimestriel en matière de risques financiers permet d'avoir une vue globale des risques financiers auxquels la société est exposée. Il contient les profils d'exposition par risque des actifs en portefeuille et présente les résultats des analyses de sensibilité de la valeur des portefeuilles. Un rapport ALM trimestriel permet de diagnostiquer la gestion actif-passif et la situation en matière de liquidités et de proposer les mesures correctrices nécessaires. Ces rapports sont analysés par le Comité d'investissement stratégique et présentés au Comité de direction qui prend éventuellement les mesures correctrices qui s'imposent et détermine le pilotage spécifique de certains risques identifiés. Ces rapports sont également présentés au Comité d'Audit et de Risques qui en fait rapport au Conseil d'administration.

1.6.7. Risques opérationnels

En matière de risques opérationnels, Ethias SA a adopté la typologie de Bâle II qui agrège en sept catégories les risques opérationnels importants, susceptibles d'occasionner de lourdes pertes :

- fraude interne,
- fraude externe,
- pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail,
- clients, produits et pratiques commerciales,
- exécution, livraison et gestion des processus,
- dommage aux actifs corporels,
- interruptions d'activité et dysfonctionnements des systèmes.

Le Chief Risk Officer a procédé à la réalisation d'une cartographie des risques liés aux processus métier. Ces risques ont été classés en termes de fréquence/impact et catégorisés via un processus d'auto-évaluation puis d'évaluation assistée. Une série d'actions à mettre en œuvre a été retenue et implémentée.

Le Chief Risk Officer a également mis en place une procédure de remontée des incidents opérationnels de toute nature, ce qui devrait permettre à terme de repérer les incidents d'origine structurelle.

Le Comité de suivi du risque opérationnel suit le risque opérationnel (en ce compris les risques de conformité) et analyse et propose des lignes de conduite pour les mesures de mitigation/gestion correspondantes. Il fait rapport au Comité de direction pour validation.

1.7. Réassurance

La réassurance s'inscrit dans le processus de maîtrise des risques d'assurance. Elle contribue également à l'amélioration du ratio de solvabilité.

Les programmes de réassurance sont répartis en 5 grands blocs : les assurances de choses, les assurances de responsabilité et accidents droit commun, les assurances de véhicules à moteur, les assurances accidents du travail et les assurances décès.

Les programmes sont réévalués chaque année pour répondre aux besoins de la production en tenant compte du marché de la réassurance et de l'évolution des fonds propres.

Les principaux risques d'assurance d'Ethias SA concernent les assurances dommages et responsabilités du secteur public, la responsabilité des véhicules à moteurs et les risques catastrophiques en découlant : catastrophe naturelle ou humaine, cumul en accidents du travail, etc.

Ces risques sont couverts au travers de traités de réassurance et de conventions de réassurance facultative pour les risques sortant du cadre des traités. La grande majorité de ces contrats sont conclus sur une base non proportionnelle.

Les évolutions de la réassurance entre 2009 et 2010 portent essentiellement sur l'achat de protections supplémentaires dans un marché où le coût de la réassurance continue à baisser légèrement :

- 10 millions d'euros supplémentaires en Catastrophe Incendie en prévision des normes en matière de solvabilité;
- 10 millions d'euros supplémentaires en Catastrophe Accidents du travail;
- doublement de la capacité Catastrophe Accidents Droit commun;
- doublement de la capacité Catastrophe Vie.

En 2010, la réassurance est opérée en partie au travers de notre captive de réassurance Bel Ré SA (voir 2.1. infra). Ethias SA réassure 95 % des activités d'Ethias Droit commun AAM.

1.8. Informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

La volonté d'Ethias de développer un premier plan pluriannuel de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) entre 2003 et 2008 a entraîné une conscience accrue des implications environnementales de son activité. Cette conscientisation a par ailleurs fait l'objet d'une attention particulière dans le nouveau Plan d'actions RSE 2009-2013. Parmi les actions développées dans le cadre des plans pluriannuels, Ethias a instauré une politique active et contrôlée de réduction des consommations d'eau et d'énergie. C'est ainsi que les systèmes de gestion de la régulation de certains bâtiments ont été modernisés afin de réaliser d'importantes économies d'énergie et diminuer les rejets de CO₂. Dans ce même objectif, il a été décidé d'installer des panneaux solaires sur le toit du siège national. A l'heure actuelle, la fourniture d'électricité verte est une réalité tant à Hasselt qu'à Liège, ainsi que dans l'ensemble du réseau de bureaux régionaux. Ethias a également remplacé les différents transformateurs à haute tension qui contenaient des PCB. Les consommations de gaz et d'électricité font l'objet d'un suivi constant afin d'éviter toute dérive en matière d'utilisation.

Dans le choix de ses fournitures, Ethias est particulièrement attentive à recourir le plus possible à des fournitures non nuisibles à l'environnement, mais également recyclables et issues de l'économie durable. Ainsi, les conditions générales de tous les bons de commande de l'entreprise incluent un article selon lequel le fournisseur s'engage à respecter et faire respecter par ses éventuels sous-traitants et fabricants les principes de base de l'Organisation Internationale du travail (O.I.T.) : interdiction du travail des enfants, respect de la liberté syndicale, élimination de toute forme de travail forcé, interdiction de toute discrimination en matière d'emploi et de profession. De même, l'entreprise sensibilise ses sous-traitants à cette problématique. Consciente que les émissions de CO₂ liées aux trajets entre le domicile et le lieu de travail ont un impact environnemental particulièrement important, Ethias a développé un plan de mobilité s'articulant autour de plusieurs axes. L'usage des transports en commun ainsi que le covoiturage ont ainsi fait l'objet d'une politique de sensibilisation du personnel. Enfin, l'entreprise a appliqué dès janvier 2008 une mesure environnementale applicable à ses véhicules de société : un taux limite d'émission de CO₂ a été fixé pour chaque catégorie de véhicule de fonction.

La maîtrise des émissions carbone est un plan d'action prioritaire d'Ethias. En plus de son rapport sociétal, Ethias publie dorénavant son propre rapport CO₂. Au centre de celui-ci figure l'empreinte CO₂ de la société (calculée par CO2logic). Entre 2007 et 2009, Ethias a réduit son empreinte CO₂ de 37 %.

Pour 2011, la fixation des objectifs est un des chantiers développés par le département des ressources humaines. Un nouvel outil est mis à disposition de l'encadrement qui permet de fixer à chaque collaborateur 3 types d'objectifs : des objectifs permanents liés à la fonction, des objectifs de développement personnel et des objectifs de projet alignés sur le plan stratégique d'Ethias. Un nouveau système de rémunération et de promotion a par ailleurs été mis en place au premier semestre. L'équipe a également ouvert un chantier concernant la recherche d'une solution informatique intégrée de gestion des ressources humaines qui devrait être mise en œuvre en 2011.

Le développement permanent des compétences et la formation continue représentent un autre objectif important. Dans cette perspective, l'Ethias Competence Center (E.C.C.) s'adresse à tout le personnel et offre un éventail croissant de formations techniques, commerciales, comportementales et managériales. L'année 2010 a vu la mise en place d'un programme de formation ambitieux à destination du management en vue d'accompagner sur le terrain le plan « Visa pour l'avenir ». Ce programme qui touche au Change Management, à la gestion de projets, à la fixation et au suivi des objectifs est poursuivi en 2011 dans le cadre d'un coaching collectif.

Des formations concernant les évolutions des différents métiers, tant d'un point de vue juridique que d'un point de vue technique, sont également organisées. Les conditions de travail, dont la qualité est le fruit d'un dialogue constant et constructif avec les organisations syndicales, sont considérées comme des facteurs primordiaux de motivation. La faiblesse du turn-over du personnel et le faible taux d'absentéisme sont là pour en témoigner. Enfin, la gestion de carrière ainsi que la gestion prévisionnelle des emplois et compétences constituent deux voies de développement pour les années à venir.

En mars 2006, une Charte interne de la Diversité a été adoptée par Ethias afin de favoriser le pluralisme et rechercher la diversité au travers des recrutements, de l'intégration et de la gestion des carrières comme facteur de progrès pour l'entreprise. Cette charte interne ainsi que le Label Égalité-Diversité décerné en mars 2007 par le SPF emploi pour une durée de 3 ans entendent témoigner de l'engagement d'Ethias en faveur de l'égalité homme-femme et de la diversité culturelle, ethnique et sociale. Bien que l'interdiction de toute discrimination ainsi que le principe d'égalité des chances soient déjà explicités dans le Code d'Éthique Sociale d'Ethias, cette charte et ce label ont pour but de réaffirmer de tels principes en les approfondissant et en les inscrivant dans le concret de l'entreprise.

Dans cette perspective, un Comité de Diversité, composé des collaborateurs compétents en la matière, ainsi que de plusieurs représentants du personnel, est chargé de réfléchir aux actions concrètes à mettre en œuvre au sein de l'entreprise et de les soumettre pour approbation au Comité d'Éthique d'Ethias.

Leur réflexion a notamment abouti à la mise en place des projets suivants en 2010 :

- Organisation d'une journée d'étude sur la thématique de l'emploi des personnes handicapées en partenariat avec le SPF emploi et « Réseau d'entreprises pour la Diversité ». Sa finalité est de créer, au niveau national, une plateforme de discussion et d'échange des bonnes pratiques entre entreprises tous secteurs confondus.
- Ethias a soutenu durant les vacances d'été 2010, des opérations visant à permettre à des jeunes issus de milieux défavorisés d'accéder à un premier emploi d'étudiant au sein de l'entreprise. Cette découverte du monde du travail a constitué pour ces jeunes fragilisés un tremplin pour le choix d'une orientation professionnelle, une dynamique de mise en confiance et une réelle valorisation.
- Une semaine dédiée à la Diversité a été lancée au sein de l'entreprise. Elle avait pour objet de sensibiliser les collaborateurs en les invitant à débattre de façon ludique, à réfléchir et à échanger avec des acteurs de terrain et des associations expertes dans le domaine de la Diversité.

Enfin, Ethias souhaite poursuivre sa politique de gestion de la diversité et particulièrement celle concernant les femmes en leur offrant un programme de développement vers les fonctions de management. Dans cette perspective, Ethias collabore avec le Selor pour implémenter le programme TOP SKILLS qui vise à identifier les freins aux candidatures et à l'évolution des femmes, à les aider à se développer et à démystifier les exigences liées aux postes de management. L'analyse des raisons de la sous-représentativité des femmes à ces fonctions a débuté fin 2010. La mise en place du programme devant se concrétiser en 2011. Ethias réaffirme de la sorte l'importance du management efficace des talents comme moteur d'une croissance durable.

2. Evènements survenus après la clôture de l'exercice

2.1. Bel Ré

Le **31 décembre 2010**, Ethias a signé un accord avec Cowen Group Inc sur la cession de sa filiale luxembourgeoise de réassurance Bel Ré, en application de la décision de la Commission européenne. Il a été décidé, en attente de réalisation de toutes les conditions de la vente, de ne pas reconnaître de plus-value de réalisation sur la transaction mais de procéder à la comptabilisation d'une plus-value de réévaluation à hauteur de 142,8 millions par application des dispositions prévues à l'article 34 de l'Arrêté Royal du 17 novembre 1994.

La justification de cette plus-value de réévaluation est exprimée à l'annexe 20 des comptes annuels.

2.2. Nateus

Ethias a signé le **15 mars 2011** avec le groupe Bâloise un accord sur la cession de ses filiales Nateus et Nateus Life, en application de la décision de la Commission européenne. Cet accord sera réalisé une fois les accords de la Commission européenne et des régulateurs obtenus. Le prix de la transaction ne sera définitif qu'au moment de l'exécution de la transaction, qui devrait avoir lieu au cours du second semestre 2011, après l'approbation des autorités compétentes. Les conséquences de cet accord sont reflétées dans les comptes annuels d'Ethias SA au 31 décembre 2010.

2.3. Ethias Banque

Le processus de vente de la banque avait été relancé au printemps 2010 pour aboutir en juillet 2010 à la signature d'une convention de reprise d'Ethias Banque par Optima Financial Planners. Cette convention de reprise était sujette à la réalisation de conditions suspensives, à savoir l'accord de la Commission européenne qui a été obtenu en août 2010 et le nihil obstat de la CBFA. Le Comité de direction de la CBFA a estimé en date du **14 février 2011** que les conditions n'étaient pas réunies pour le rachat d'Ethias Banque par Optima Financial Planners. Le Groupe Ethias a pris acte de cette décision et a décidé de prolonger temporairement l'accord avec Optima, vu la décision prise par celle-ci de réintroduire un nouveau dossier auprès du régulateur.

Cette évolution dans le processus de vente n'a pas d'impact immédiat sur le personnel de la Banque ni sur son fonctionnement.

3. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

3.1. Commission européenne

Le 20 mai 2010, la Commission européenne a accepté le plan de réorganisation d'Ethias. Ce plan fait suite à l'opération de refinancement par des actionnaires publics à concurrence de 1,5 milliard d'euros début 2009 afin de renforcer la solvabilité de l'entreprise affaiblie par la crise financière de 2008. La décision de la Commission européenne comprend une série d'obligations à rencontrer par Ethias avant la fin de l'année 2013, dont certains engagements importants sont déjà remplis. Par ailleurs :

- Au niveau des contrats « vie individuelle », la souscription a été arrêtée dès l'annonce de la décision. Des accords de distribution sont en cours de mise en place, afin de continuer à offrir à la clientèle une gamme complète de produits d'assurance. Quant à l'engagement de cession du portefeuille Vie particulier d'ici fin 2013, sa mise en œuvre et les risques qui y sont liés font l'objet d'une analyse et de recherches de solutions approfondies qui à ce jour ne peuvent pas être quantifiées et ce, conformément au prescrit de l'article 19 de l'arrêté royal du 17 novembre 1994.
- Un contrat de cession des actions dans Nateus SA et Nateus Life SA a été signé le 15 mars 2011 avec le groupe Baloise.
- Des objectifs en matière de rentabilité technique doivent être atteints à partir de 2011 et jusqu'à fin 2013.

La décision de la Commission européenne comprend également la cession de la majeure partie de notre participation dans Dexia.

Ethias SA respecte bien les contraintes de la Commission européenne en termes de reportings périodiques vis-à-vis du « monitoring trustee ».

3.2. Dexia

Ethias SA détient 5,04 % du capital de Dexia. Suite à la décision de la Commission européenne imposant à Ethias SA de céder la majeure partie de sa participation, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale l'enregistrement d'une réduction de valeur à concurrence de 424 millions d'euros. Le Conseil d'administration a retenu une valeur comptable unitaire de 3,85 euros, correspondant à la moyenne des estimations de cours de 21 analystes financiers, reflétant la valeur présumée de réalisation à l'horizon de mai 2012, date butoir pour laquelle l'engagement vis-à-vis de la Commission européenne sur la détention des actions Dexia doit être réalisé (voir supra 1.1.3.).

3.3. Litige fiscal

Nous vous renvoyons pour ce point aux commentaires repris à l'annexe 23 des comptes annuels.

4. Justification des règles comptables de continuité

Nonobstant le fait que le bilan de la société présente toujours une perte reportée, les comptes ont été établis dans une perspective de continuité d'exploitation.

Les éléments suivants en sont la justification :

- Ethias SA clôture l'exercice 2010 sur un résultat opérationnel positif de 225 millions d'euros (pour 37,7 millions d'euros en 2009 et 48 millions d'euros inscrits au budget en début d'exercice)
- Les objectifs fixés par le Plan Horizon 2011 mis en place début 2009 sont largement atteints à la clôture 2010 avec donc une année d'avance sur le plan de marche
- La réalisation de l'« Exit Plan » en finances, la maîtrise des frais généraux et l'amélioration de la rentabilité des produits qui constituaient les axes principaux du Plan Horizon 2011 se sont concrétisés en 2010
- Le désengagement de l'activité d'assurance vie pour les particuliers et l'arrêt immédiat de la commercialisation des nouveaux contrats Ethias, la vente des filiales Nateus et Nateus Life, le processus de vente de la filiale de réassurance Bel Ré et la réduction de l'exposition sur l'action Dexia démontrent à souhait que le plan de réorganisation et le positionnement stratégique visent à assurer la viabilité de l'entreprise à long terme
- Soulignons que la réduction de valeur sur le titre Dexia enregistrée dans les comptes à hauteur de 424 millions d'euros pèse de manière exceptionnelle sur le résultat de l'exercice 2010. Cette charge financière est la résultante de la décision de la Commission européenne d'imposer à Ethias SA de réduire d'au moins 90 % l'exposition sur le titre Dexia. C'est dans cette perspective que le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de corriger la valeur du titre Dexia pour ramener celle-ci à une valeur comptable unitaire de 3,85 euros
- Ethias SA ne rencontre pas de problèmes de liquidités.

En ce qui concerne le dossier Commission européenne et les conséquences éventuelles sur les principes comptables de continuité, nous nous référons au point 3.1 du rapport.

5. Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du comité d'audit et de risques d'Ethias SA

Le comité d'audit et de risques est composé de quatre administrateurs non exécutifs, dont un administrateur indépendant. Afin de renforcer l'efficacité de ce comité, peuvent être invités à participer aux réunions, sans en être membres, le président et le vice-président du Comité de direction, l'auditeur interne, le CRO et le cas échéant le CFO et le commissaire agréé.

Le comité d'audit et de risques est présidé par M. Claude Desseille, administrateur indépendant et est par ailleurs composé de Mme Chris Verhaegen et MM. De Lembre et Grafé.

M. Desseille est licencié en actuariat, en mathématiques et en astrophysique. Il bénéficie d'une solide expérience dans le domaine de l'assurance et de la finance. Il a notamment été président et CEO de Winterthur Europe Assurances et membre du conseil du Crédit Suisse Financial Services, administrateur de la BBL et président d'Assuralia.

Il répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 526 ter du code des sociétés.

Mme Verhaegen est licenciée en droit et secrétaire générale de l'European Federation for Retirement Provision. Au sein de l'EIOPA (European Insurance and Occupational Pensions Authority), elle est membre de deux groupes de consultations, l'un en matière d'assurance et l'autre en matière de retraites complémentaires. Par ailleurs, elle a été pendant dix ans directrice de l'Association Belge des Fonds de Pension et membre de la Commission des Assurances.

M. De Lembre est docteur en sciences économiques. Sa carrière professionnelle a été consacrée au révisorat d'entreprises et à l'enseignement universitaire dans les domaines du droit comptable belge, des normes IFRS et de l'audit interne et externe. Comme partenaire d'Ernst & Young, il a été réviseur d'entreprises agréé par la CBFA pour les banques et sociétés cotées en bourse. Il a également été président d'Ernst & Young Belgique ainsi que professeur à l'Université de Gand et à la Vlerick Leuven Gent Management School. M. De Lembre est par ailleurs président du Conseil d'administration d'Ethias SA.

M. Grafé est docteur en droit, avocat honoraire spécialisé en matière commerciale et a embrassé une longue carrière politique. Membre du comité de contrôle et ensuite administrateur d'Ethias depuis de nombreuses années, il a présidé le Conseil d'administration de 2001 à 2007. Il est également président du comité d'audit d'Ethias Droit Commun AAM, depuis sa création en 2006. M. Grafé est en outre président du collège des commissaires d'Intermosane, ancien président du Conseil d'administration de l'Office Régional de l'Informatique et de la Commission Permanente « Droit commercial et économique » de la Chambre des Représentants.

6. Fonctions externes exercées par les dirigeants d'Ethias SA (au 28 février 2011)

Conformément à la circulaire de la CBFA PPB-2006-13-CPB-CPA concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants d'entreprises d'assurances notamment, nous publions la liste des fonctions extérieures exercées par les administrateurs et les dirigeants effectifs d'Ethias SA dans des sociétés autres que celles avec lesquelles Ethias SA entretient des liens étroits.

Ne sont pas reprises dans cette liste les fonctions extérieures exercées dans des organismes de placement collectif, des sociétés patrimoniales et des sociétés dites de « management ».

Administrateurs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Fonction exercée
Bacquelaine Daniel	Chaufontaine Promotion	avenue du Centenaire 14 4053 Embourg	Président du Conseil d'administration
	Pôle hospitalier liégeois	Esplanade de l'Europe 2 4020 Liège	Administrateur
	Régie communale autonome	avenue du Centenaire 14 4053 Embourg	Président du Conseil d'administration
Braggaar Jacques	Société wallonne des aéroports	chaussée de Liège 624 5100 Namur	Administrateur
	Union nationale des mutualités socialistes	rue Saint-Jean 32-38 1000 Bruxelles	Administrateur - Secrétaire général adjoint
Desseille Claude	2 I Immo Invest	Bois Héros 15 1380 Lasne	Président du Conseil d'administration
	Allfin	rue des Colonies 56 1000 Bruxelles	Administrateur
	Apra Vie (Entreprise d'assurances)	Jan Van Rijswijcklaan 66 2018 Antwerpen	Président du Conseil d'administration
	Auguria Fund	avenue du Maréchal Ney 13 1180 Bruxelles	Président du Conseil d'administration
	Entreprises Gilles Moury	rue du Moulin 320 4020 Liège	Administrateur indépendant
	Moury Management	rue Sainte-Marie 24 4000 Liège	Administrateur indépendant
Grafé Jean-Pierre	Intermosane	Place du Marché 4000 Liège	Président du Collège des commissaires
	Liège-Airport	Aéroport de Bierset, Bâtiment 44 4460 Grâce-Hollogne	1 ^{er} Vice-Président du Conseil d'administration et du Comité de direction
	Liège-Airport Business Park	Aéroport de Bierset, Bâtiment 44 4460 Grâce-Hollogne	Administrateur
	Liège-Airport Security	Aéroport de Bierset, Bâtiment 44 4460 Grâce-Hollogne	Président du Conseil d'administration
	Société de développement de Liège-Guillemins	rue Lambert Lombard 3 4000 Liège	Administrateur
	Tecteo	rue Louvrex 95 4000 Liège	Administrateur
Neyt Philip	Belgacom	boulevard du Roi Albert II 27 1030 Bruxelles	VP Public Affairs VP Merger & Acquisitions
	Belgacom Group International Services	Geldenaaksebaan 335 3001 Leuven	Administrateur
	Connectimmo	boulevard du Roi Albert II 27 1030 Bruxelles	Administrateur

	Curalia (Entreprise d'assurances)	rue Archimède 61 1000 Bruxelles	Administrateur
	Eurco Ltd	George's Dock 6 Ifsc Dublin (Ireland)	Administrateur
	Fonds de pension pour les avantages complémentaires des membres du personnel de Belgacom	boulevard du Roi Albert II 27 1030 Bruxelles	Administrateur
	Vladubel	avenue du Port 2 1080 Bruxelles	Administrateur
	Zilver Avenue Holding	Rijnkaai 101 2000 Antwerpen	Administrateur
Stevaert Steve	Dela Investment Belgium (Entreprise d'assurances)	De Keyserlei 5/14 2018 Antwerpen	Administrateur
	Elia Asset	boulevard de l'Empereur 20 1000 Bruxelles	Administrateur
	Elia System Operator	boulevard de l'Empereur 20 1000 Bruxelles	Administrateur
	Gault Millau Benelux	rue Royale 100 1000 Bruxelles	Président du Conseil d'administration
	Infrac	rue Royale 55/15 1000 Bruxelles	Président du Conseil d'administration
	One Facility Services	Lamorinièrestraat 229 2018 Antwerpen	Administrateur
	Interelectra	Trichterheideweg 8 3500 Hasselt	Administrateur
	Publi-T	Galerie Ravenstein 4/2 1000 Bruxelles	Administrateur

Dirigeants effectifs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Fonction exercée
Antole Angelo	Trace!	boulevard Zoé Drion 25 6000 Charleroi	Administrateur
Lallemand Philippe	Meusinvest (Holding financier)	rue Lambert Lombard 3 4000 Liège	Administrateur
	Société fédérale de participations et d'investissement (Holding financier)	avenue Louise 54/1 1050 Bruxelles	Administrateur
	Socofe (Holding financier)	avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège	Administrateur
	Sowalfin (Holding financier)	avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège	Administrateur
	Techspace Aero	route de Liers 121 4041 Herstal	Administrateur
	Wespavia (Holding financier)	avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège	Administrateur
Thiry Bernard	Azur-GMF (Entreprise d'assurances)	rue Boissy d'Anglas 8 F-75008 Paris	Administrateur
	Dexia (Holding financier)	place Rogier 11 1210 Bruxelles	Administrateur
	Dexia Banque Belgique (Etablissement de crédit)	boulevard Pachéco 44 1000 Bruxelles	Administrateur

7. Rapport du commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2010

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport dans le cadre de notre mandat de Commissaire. Le présent rapport reprend notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels, avec paragraphes explicatifs

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de votre société pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2010. Ces comptes annuels, dont le total du bilan s'élève à EUR 24.071.751.114 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de EUR 198.712.290, ont été établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du Conseil d'administration de la société. Cette responsabilité englobe la conception, la mise en place et le suivi d'un dispositif de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. La responsabilité du Conseil d'administration comprend par ailleurs le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations présentés dans les comptes annuels. Le choix des procédures que nous avons mises en œuvre relève de notre jugement. Il en va de même de l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ce risque, nous avons tenu compte du dispositif de contrôle interne en vigueur au sein de la société. Cette démarche avait pour objectif de définir des procédures de contrôle appropriées dans les circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce dispositif de contrôle interne. Dans le cadre de notre mission, nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous avons obtenu des membres du Conseil d'administration et des préposés à l'administration de la société toutes les explications et informations que nous leur avons demandées. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur les points suivants:

- L'information divulguée sous l'annexe 23 aux comptes annuels révèle que la société est confrontée à un litige avec l'administration fiscale. Ce litige porte sur un montant de EUR 357 millions, comptabilisé tant au passif du bilan, sous la rubrique G.V.1.a) « Autres dettes - dettes fiscales, salariales et sociales - impôts » qu'à l'actif, sous la rubrique E.III « Autres créances ». Dans l'état actuel des choses, et à l'instar de l'année passée, le Conseil d'administration estime que la position défendue par la société reste fondée. Il n'a dès lors pas jugé utile de procéder à la comptabilisation d'une réduction de valeur sur la créance.
- Dans son rapport de gestion, le Conseil d'administration souligne, sous les points 1.1.3. « Valorisation du titre Dexia » et 3.2. « Dexia », la prise en compte en 2010 d'une réduction de valeur de EUR 424 millions sur la participation financière (93.065.092 actions) que détient la société dans le capital de Dexia SA. Nous restons d'avis que les conditions qui ont conduit à la comptabilisation de cette réduction de valeur à charge de l'exercice comptable 2010 étaient déjà présentes au moment de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2009, ce qui nous avait amené à formuler une réserve dans notre rapport sur lesdits comptes.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion ainsi que le respect, par la société, du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration.

Il nous incombe de compléter notre rapport par les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée. Il ne nous appartient par ailleurs pas d'émettre un avis sur la description de la situation de l'entreprise, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous confirmons néanmoins que les renseignements repris dans le rapport de gestion ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas eu connaissance d'opérations conclues ou de décisions prises en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Comme le souligne le Conseil d'administration dans son rapport de gestion, la qualité du système de contrôle interne en vigueur au sein de la société s'est améliorée. Toutefois, selon les administrateurs, le système de contrôle interne d'Ethias SA reste perfectible sur certains points d'importance. Nous encourageons les membres du Comité de direction à poursuivre les efforts d'amélioration dans ce domaine.

Le 17 mai 2011

Le Commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SCCRL
Représentée par

Jacques Tison
Réviseur d'Entreprises

Kenneth Vermeire
Réviseur d'Entreprises

8. Précisions sur des rubriques du bilan et du compte de résultats

8.1. Bilan

Actif

Rubrique B. Actifs incorporels

- B.I. Frais d'établissement : concerne les frais d'émission d'obligations subordonnées ainsi que les frais liés à la restructuration du groupe.
- B.II. Immobilisations incorporelles : il s'agit des montants engagés pour le changement de nom, des montants investis au titre de "droits" dans le "tax shelter" et de montants concernant de gros développements informatiques.

Rubrique C. Placements

- C.I. Terrains et constructions.
1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre : immeubles sociaux.
 2. Autres : comprend les immeubles destinés à la location ainsi que les acomptes versés sur les immeubles professionnels en construction.

Rubrique E. Créances

- I. Créances nées d'opérations d'assurance directe
1. Preneurs d'assurance : il s'agit essentiellement de sommes dues par nos assurés.
 3. Autres : comprend les sommes dues par les diverses compagnies d'assurances, les prévisions de recours ainsi que les prestations payées en 2010 mais ayant effet en 2011.
- II. Créances nées d'opérations de réassurance : regroupe les créances sur les réassureurs.
- III. Autres créances : comprend les cautionnements versés, les débiteurs hypothécaires particuliers et organismes affiliés, les intérêts sur valeurs disponibles relatifs à 2010 et perçus en 2011, diverses créances fiscales.

Rubrique F. Autres éléments d'actif

- I. Actifs corporels : comprend les installations, machines, équipements électroniques, outillages, mobilier, matériel roulant et les stocks.
- II. Valeurs disponibles : espèces en caisse et les avoirs dans les différentes banques dont le terme est inférieur à un mois.

Rubrique G. Comptes de régularisation

- I. Intérêts et loyers acquis et non échus : revenus des valeurs mobilières en portefeuille et des dépôts en banque acquis à l'exercice 2010 mais dont l'encaissement ne s'effectuera qu'en 2011.

Passif

Rubrique E. Provisions pour autres risques et charges

III. Autres provisions : il s'agit principalement de provisions pour risques financiers.

Rubrique G. Dettes

I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Comprend les primes payées avant l'échéance, les sommes dues à divers souscripteurs et les prestations à liquider,

IV. Dettes envers des établissements de crédit

Comprend principalement des repo.

V. Autres dettes

2. Autres : comprend essentiellement les fournisseurs, les factures à recevoir, les versements en attente d'imputation, les capitaux non liquidés sur prêts, les opérations de bourse à liquider et le prêt de Ethias Patrimoine à Ethias SA.

Rubrique H. Comptes de régularisation.

Comprend principalement les intérêts courus non échus sur repo et IRS ainsi que sur les emprunts obligataires.

8.2. Compte de résultats

Compte technique

Rubrique 2 : Produits des placements - Compte technique vie.

Rubrique 2bis : Produits des placements - Compte technique non-vie.

bb) produits provenant d'autres placements : sont portés sous ces postes, les produits des placements qui sont des valeurs représentatives des provisions techniques et des dettes techniques.

Rubrique 3 : Autres produits techniques nets de réassurance - Compte technique non-vie.

Il s'agit notamment de produits liés à la gestion RDR.

Rubrique 5 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance - Compte technique non-vie.

Il s'agit de la variation de la provision d'indexation en loi de 1971 et de la quote-part (95 %) de la variation du fonds d'indexation en loi de 1967.

Rubrique 6 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance - Compte technique vie.

Ce poste comprend la variation de la provision d'assurance "vie".

Rubrique 8 : Autres charges techniques nettes de réassurance - Compte technique non-vie.

Reprend principalement le montant des capitaux transférés au Fonds des accidents du travail en loi de 1971.

Rubrique 11 : Autres charges techniques nettes de réassurance - Compte technique vie.

Il s'agit principalement de la taxe sur participations bénéficiaires et de la taxe sur certaines provisions mathématiques vie.

Compte non technique

Rubrique 7 : Autres produits.

Ce poste comprend principalement les commissions reçues des coassureurs ainsi que des intérêts moratoires

Rubrique 8 : Autres charges.

Il s'agit des amortissements des machines, équipements électroniques, mobilier et matériel roulant, des immobilisations incorporelles, de moins-values sur réalisations de créances, de réductions de valeurs sur créances et d'une utilisation et reprise de provision pour réduction de valeurs ainsi qu'une provision pour autres risques et charges.

9. Bilan, comptes de résultats et annexes

ACTIF	2010	2009
B. Actifs incorporels	16.252.070	22.503.484
I. Frais d'établissement	12.936.028	17.570.999
II. Immobilisations incorporelles	3.316.042	4.932.485
2. Autres immobilisations incorporelles	3.316.042	4.932.485
C. Placements	20.370.873.816	20.826.710.601
I. Terrains et constructions	110.046.249	115.457.149
1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre	62.411.874	66.528.798
2. Autres	47.634.375	48.928.351
II. Placements dans des entreprises liées et participations	1.647.933.034	2.005.264.559
- Entreprises liées	1.102.399.366	1.142.402.791
1. Participations	899.399.366	1.142.402.791
2. Bons, obligations et créances	203.000.000	-
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	545.533.668	862.861.768
3. Participations	545.533.668	862.861.768
III. Autres placements financiers	17.732.340.222	17.861.917.526
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	767.634.676	1.194.720.006
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	15.925.770.128	15.112.307.439
4. Prêts et crédits hypothécaires	145.908.289	151.135.929
5. Autres prêts	266.511.620	260.777.330
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	614.422.839	1.123.140.822
7. Autres	12.092.670	19.836.000
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	880.554.311	844.071.367

ACTIF	2010	2009
D. Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	617.853.786	600.715.547
Dbis. Parts des réassureurs dans les provisions techniques	1.339.135.560	1.202.299.660
I. Provision pour primes non acquises et risques en cours	5.078.689	4.310.152
II. Provision d'assurance 'vie'	1.114.982.251	1.044.905.314
III. Provision pour sinistres	219.074.620	153.084.194
E. Créances	903.342.820	1.022.380.946
I. Créances nées d'opérations d'assurance directe	235.594.509	259.444.298
1. Preneurs d'assurance	102.905.707	121.589.950
2. Intermédiaires d'assurance	27.991.389	28.090.303
3. Autres	104.697.413	109.764.045
II. Créances nées d'opérations de réassurance	37.495.893	98.550.524
III. Autres créances	630.252.418	664.386.124
F. Autres éléments d'actif	546.239.516	933.545.624
I. Actifs corporels	6.307.802	8.947.847
II. Valeurs disponibles	539.931.714	924.597.777
G. Comptes de régularisation	278.053.546	258.924.323
I. Intérêts et loyers acquis non échus	278.053.546	258.924.323
TOTAL	24.071.751.114	24.867.080.185

PASSIF	2010	2009
A. Capitaux propres	1.093.353.089	1.149.301.400
I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé	2.000.000.000	2.000.000.000
1. Capital souscrit	2.000.000.000	2.000.000.000
III. Plus-value de réévaluation	142.763.979	-
V. Résultat reporté	-1.049.410.890	-850.698.600
2. Perte reportée (-)	1.049.410.890	850.698.600
B. Passifs subordonnés	325.000.000	325.000.000
C. Provisions techniques	19.817.937.090	19.490.168.286
I. Provisions pour primes non acquises et risques en cours	239.535.162	234.139.387
II. Provision d'assurance 'vie'	16.370.360.504	16.234.909.789
III. Provision pour sinistres	2.920.663.897	2.716.914.412
IV. Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	32.015.813	51.630.458
V. Provision pour égalisation et catastrophes	57.320.811	56.911.074
VI. Autres provisions techniques	198.040.903	195.663.166
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	617.853.786	600.715.547

PASSIF	2010	2009
E. Provisions pour autres risques et charges	154.067.889	248.213.354
I. Provisions pour pensions et obligations similaires	22.254.477	24.433.466
III. Autres provisions	131.813.412	223.779.888
F. Dépôts reçus des réassureurs	1.175.122.307	1.096.372.947
G. Dettes	884.600.359	1.951.061.850
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	100.719.137	121.238.638
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	8.272.692	2.041.297
IV. Dettes envers des établissements de crédit	74.328.225	1.263.485.344
V. Autres dettes	701.280.305	564.296.571
1. Dettes fiscales, salariales et sociales	434.034.326	469.249.021
a) impôts	392.770.450	426.012.035
b) rémunérations et charges sociales	41.263.876	43.236.986
2. Autres	267.245.979	95.047.550
H. Comptes de régularisation	3.816.594	6.246.801
TOTAL	24.071.751.114	24.867.080.185

	2010	2009
1. Primes acquises nettes de réassurance	1.165.342.087	1.132.326.906
a) Primes brutes	1.242.180.073	1.204.244.902
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	72.027.348	64.822.697
c) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	-5.579.175	-8.933.590
d) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	768.537	1.838.291
2bis. Produits des placements	183.641.953	289.550.095
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	23.487.793	3.171.055
aa) entreprises liées	21.324.038	868.317
1° participations	21.324.038	862.722
2° bons, obligations et créances	-	5.595
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.163.755	2.302.738
1° participations	2.163.755	2.302.738
b) Produits des autres placements	116.889.564	161.782.251
aa) produits provenant des terrains et constructions	358.191	448.930
bb) produits provenant d'autres placements	116.531.373	161.333.321
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	35.227.480	99.909.088
d) Plus-values sur réalisations	8.037.116	24.687.701
3. Autres produits techniques nets de réassurance	1.617.808	2.050.531
4. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	971.580.080	941.629.846
a) Montants payés nets	840.969.419	819.372.523
aa) montants bruts	879.976.421	844.801.609
bb) part des réassureurs (-)	39.007.002	25.429.086
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	130.610.661	122.257.323
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	196.601.088	158.395.263
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	-65.990.427	-36.137.940

	2010	2009
5. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-2.377.737	-6.997.393
6. Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	7.999.254	3.576.018
7. Frais d'exploitation nets (-)	192.981.537	189.162.902
a) Frais d'acquisition	142.032.464	140.520.977
c) Frais d'administration	53.187.933	50.629.701
d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices (-)	2.238.860	1.987.776
7bis. Charges des placements (-)	157.741.049	149.336.524
a) Charges de gestion des placements	-9.639.483	54.120.506
b) Corrections de valeurs sur placements	162.347.301	72.293.029
c) Moins-values sur réalisations	5.033.231	22.922.989
8. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	10.760.759	14.027.468
9. Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-409.737	-14.298.549
10. Résultat du compte technique non vie Bénéfice (+)	6.751.695	104.898.832

ETHIAS S.A.

Compte de résultats au 31/12/2010

II. Compte technique vie

	2010	2009
1. Primes nettes de réassurance	1.318.434.019	1.392.441.005
a) Primes brutes	1.367.492.144	1.446.511.429
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	49.058.125	54.070.424
2. Produits des placements	1.006.258.083	1.625.009.946
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	63.050.816	6.433.415
aa) entreprises liées	57.623.987	206.782
1° participations	57.623.987	206.782
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.426.829	6.226.633
1° participations	5.426.829	6.226.633
b) Produits des autres placements	581.081.731	913.104.622
aa) produits provenant des terrains et constructions	4.844.548	4.673.008
bb) produits provenant d'autres placements	576.237.183	908.431.614
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	262.075.929	491.679.867
d) Plus-values sur réalisations	100.049.607	213.792.042
3. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (produits)	48.764.980	39.840.823
4. Autres produits techniques nets de réassurance	17.549	6.473
5. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	1.645.903.395	1.879.752.746
a) Montants payés nets	1.645.903.395	1.879.752.746
aa) montants bruts	1.679.118.600	2.194.977.049
bb) part des réassureurs (-)	33.215.205	315.224.303
6. Variation des autres provisions techniques, nette de de réassurance (augmentation -, réduction +)	-224.276.936	-91.310.997
a) Variation de la provision d'assurance 'vie', nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-201.265.789	-83.763.219
aa) variation de la provision d'assurance 'vie', brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	-216.069.743	120.941.734
bb) variation de la provision d'assurance 'vie', part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	14.803.954	-204.704.953
b) Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-23.011.147	-7.547.778

	2010	2009
7. Participations aux bénéfiques et ristournes, nettes de réassurance (-)	-19.614.645	50.991.781
8. Frais d'exploitation nets (-)	35.866.806	44.944.085
a) Frais d'acquisition	12.821.872	22.531.683
c) Frais d'administration	23.046.613	22.429.570
d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfiques(-)	1.679	17.168
9. Charges des placements (-)	629.503.124	950.527.172
a) Charges de gestion des placements	-49.540.203	377.973.081
b) Corrections de valeurs sur placements	635.400.556	469.800.366
c) Moins-values sur réalisations	43.642.771	102.753.725
10. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (charges) (-)	39.275.459	23.764.828
11. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	2.236.915	4.373.035
13. Résultat du compte technique vie		
Bénéfice (+)	-	11.633.603
Perte (-)	183.973.359	-

ETHIAS S.A.

Compte de résultats au 31/12/2010

III. Compte non technique

	2010	2009
1. Résultat du compte technique non-vie		
Bénéfice (+)	6.751.695	104.898.832
2. Résultat du compte technique vie		
Bénéfice (+)	-	11.633.603
Perte (-)	183.973.359	-
3. Produits des placements	29.343.140	2.600.850
b) Produits des autres placements	21.637.252	143.591
bb) produits provenant d'autres placements	21.637.252	143.591
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	6.419.519	2.440.928
d) Plus-values sur réalisations	1.286.369	16.331
5. Charges des placements (-)	43.114.602	46.482.997
a) Charges de gestion des placements	17.582.311	-
b) Corrections de valeurs sur placements	24.126.881	46.482.997
c) Moins-values sur réalisations	1.405.410	-
7. Autres produits	4.782.091	13.465.368
8. Autres charges (-)	19.507.241	47.599.457
8bis. Résultat courant avant impôts		
Bénéfice (+)	-	38.516.199
Perte (-)	205.718.276	-
11. Produits exceptionnels	10.985	70.774
12. Charges exceptionnelles (-)	109.808	162.274
13. Résultat exceptionnel		
Perte (-)	-98.823	-91.500
15. Impôts sur le résultat (-/+)	7.104.809	-707.376
16. Résultat de l'exercice		
Bénéfice (+)	-	37.717.323
Perte (-)	198.712.290	-
18. Résultat de l'exercice à affecter		
Bénéfice (+)	-	37.717.323
Perte (-)	198.712.290	-

Affectations et prélèvements

	2010	2009
A. Bénéfice à affecter		
Perte à affecter (-)	1.049.410.890	850.698.600
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	-	37.717.323
Perte de l'exercice à affecter (-)	198.712.290	-
2. Perte reportée de l'exercice précédent (-)	850.698.600	888.415.923
D. Résultat à reporter		
2. Perte à reporter	1.049.410.890	850.698.600

N° 1. Etat des actifs incorporels, des immeubles de placement et des titres de placement

DENOMINATIONS	Postes de l'actif concernés			
	B. Actifs incorporels	C.I. Terrains et constructions	C.II.1. Participations dans des entreprises liées	C.II.2. Bons, obligations et créances dans des entreprises liées
	1	2	3	4
a) VALEURS D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	36.807.249	215.150.552	1.592.619.809	-
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	41.682	1.582.716	4.650.792	203.000.000
. Cessions et retraits (-)	321.600	979.009	424.636.343	-
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	-	-	-	-
. Autres mutations (+)(-)	-	-2.608	-	-
Au terme de l'exercice	36.527.331	215.751.651	1.172.634.258	203.000.000
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent		-	-	
Mutations de l'exercice :				
. Actées		-	142.763.979	
Au terme de l'exercice		-	142.763.979	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	14.303.765	99.693.403	395.467.018	-
Mutations de l'exercice :				
. Actées	6.198.339	6.358.376	136.070.202	-
. Repris car excédentaires (-)	-	-	62.884.377	-
. Annulés (-)	226.843	346.377	99.153.972	-
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	-	-	-	-
Au terme de l'exercice	20.275.261	105.705.402	369.498.871	-
d) MONTANTS NON APPELES (art. 29, § 1.)				
Au terme de l'exercice précédent			54.750.000	
Mutations de l'exercice (+)(-)			-8.250.000	
Au terme de l'exercice			46.500.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	16.252.070	110.046.249	899.399.366	203.000.000

DENOMINATIONS	Postes de l'actif concernés		
	C.II.3. Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	C.III.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	C.III.2. Obligations et autres titres à revenu fixe
	5	7	8
a) VALEURS D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	1.292.801.790	1.470.335.042	15.851.958.596
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions	77.093.021	735.440.964	19.138.105.787
. Cessions et retraits (-)	595.770	1.199.913.363	18.687.322.183
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	38.471.418	-67.133.326	28.661.908
. Autres mutations (+)(-)	-	-	-36.312.799
Au terme de l'exercice	1.407.770.459	938.729.317	16.295.091.309
b) PLUS-VALUES			
Au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
. Actées	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	412.320.647	265.056.900	739.651.158
Mutations de l'exercice :			
. Actées	425.208.900	87.688.230	134.707.518
. Repris car excédentaires (-)	2.402.125	61.673.065	166.929.320
. Annulés (-)	7.213	123.090.536	338.108.175
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	1.980.938	-1.980.938	-
Au terme de l'exercice	837.101.147	166.000.591	369.321.181
d) MONTANTS NON APPELES (art. 29, § 1.)			
Au terme de l'exercice précédent	17.619.375	10.558.136	
Mutations de l'exercice (+)(-)	7.516.269	-5.464.086	
Au terme de l'exercice	25.135.644	5.094.050	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	545.533.668	767.634.676	15.925.770.128

N° 2. Etat des participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL.	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire (*)	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%					
Adehis s.a. - Rue de Néverlée, 12 - B - 5020 Temploux - BE 0861.023.666	0	0,00	34,88	31/12/2010	EUR	11.158	1.201
Adinfo s.a. - Pachecolaan, 44 - B - 1000 Bruxelles - BE 0414.914.926	0	0,00	34,88	31/12/2009	EUR	11.148	7.975
A.M.E. Life Lux s.a. - Boulevard Joseph II, 7 - L - 1840 Luxembourg	1	0,00	50,00	31/12/2010	EUR	17.755	1.118
A.M.E. Lux s.a. - Boulevard Joseph II, 7 - L - 1840 Luxembourg	1	0,00	50,00	31/12/2009	EUR	5.341	283
A.M.E. Réassurance s.a. - Rue Boissy d'Anglas, 8 - F - 75008 Paris	4	0,00	50,00	31/12/2009	EUR	37.979	143
A.M.E. s.a. - Avenue de l'Astronomie, 19 - B - 1210 Bruxelles - BE 466.883.467	100.000	50,00	0,00	31/12/2010	EUR	95.631	8.021
Ariane Building s.a. - Place Saint-Jacques, 11/104 - B - 4000 Liège - NN 862.467.382	4.050	25,00	0,00	31/12/2009	EUR	6.870	-300
Assurcard nv - Interleuvenlaan, 15F - B - 3001 Leuven - NN 475.433.127	1.500	33,33	0,00	31/12/2009	EUR	3.373	381
Audi nv - Frankrijkje, 79 - B - 2000 Antwerpen - NN 404.454.762	0	0,00	100,00	31/12/2010	EUR	9.731	843
Aviabel s.a. - Avenue Brugmann, 10 - B - 1060 Bruxelles - BE 403.248.004	4.940	24,70	0,00	31/12/2009	EUR	39.950	3.977
Bedrijvencentrum Meetjesland-Maldegem nv - Industrielaan, 9A - B - 9990 Maldegem - NN 452.586.063	32	27,59	0,00	31/12/2009	EUR	593	2
Bedrijvencentrum Regio Geraardsbergen nv - Markt Stadhuis, 2 - B - 9500 Geraardsbergen - NN 456.832.584	32	27,12	0,00	31/12/2009	EUR	685	-8
Bellefroid nv - Genkersteenweg, 390 - B - 3500 Hasselt - BE 429.884.105	13	10,40	0,00	31/12/2009	EUR	434	164
Belré s.a. - Boulevard Joseph II, 7 - L - 1840 Luxembourg	104.462	100,00	0,00	31/12/2010	EUR	223.527	-500
Beta-cell nv - Researchpark Z.1., 310 - B - 1731 Zellik - BE 0465.030.668	4.484	12,49	0,00	31/12/2009	EUR	-231	-914
Brussels I Funds nv - Generaal Jacqueslaan, 141 - B - 1050 Brussel - BE 477.925.433	1.090	18,17	0,00	31/12/2009	EUR	2.381	-830
B&S s.a. (en liquidation) - Rue des Clarisses, 18 - B - 4000 Liège - BE 438.873.827	1.250	100,00	0,00	31/12/2009	EUR	-1.123	-7
Centreperts s.a. - Av Franklin Roosevelt, 104 - B - 1332 Genval - BE 463.891.315	80	10,00	0,00	31/12/2009	EUR	106	2
Cevi nv - Bisdomplein, 3 - B 9000 Gent - BE 0860.972.295	0	0,00	34,88	31/12/2010	EUR	9.159	2.202
DG Infra+ s.a. - Boulevard Pachéco, 44 - B - 1000 Bruxelles - NN 894.555.972	7.000	10,53	0,00	31/12/2009	EUR	28.967	-510
E.D.A. s.a. - Avenue de la Cokerie, 9 - B - 4030 Grivegnée - NN 823.162.982	10	10,00	0,00	-	-	-	-
E-Santé s.a. - Rue Boissy d'Anglas, 8 - F - 75008 Paris	1	0,00	50,00	31/12/2009	EUR	2.384	-212
Ethias Investment RDT-DBI s.a. (High yield) - Rue des Croisiers, 24 - B - 4000 Liège - NN 865.127.063	348.949	96,71	3,27	31/12/2009	EUR	363.486	76.208
Ethias Life Fund Management s.a. - Rue Eugène Ruppert, 12 - L - 2453 Luxembourg	1.249	99,92	0,00	31/12/2009	EUR	400	81
Ethias Patrimoine s.a. - Rue des Croisiers, 24 - B - 4000 Liège - NN 894.377.612	446	100,00	0,00	31/12/2010	EUR	21.580	15.020
Ethias banque s.a. - Avenue de l'Astronomie, 19 - B - 1210 Bruxelles - BE 420.327.328	1.519.419	100,00	0,00	31/12/2010	EUR	85.620	47
Ethias services s.a. - Rue des Croisiers, 24 - B - 4000 Liège - NN 825.876.113	999	99,90	0,00	-	-	-	-
GMF Financial - California Street, 50 - Suite 2550 - San Fransisco CA - 94111 - 4624 USA	0	0,00	17,01	31/12/2009	USD	98.595	11.345
Grands Millésimes de France s.a. - Rue de Prony, 76 - F - 75017 Paris	733.875	10,00	0,00	31/12/2009	EUR	99.986	-4.328
Impulse Microfinance Investment Fund nv - Sneeuwbeslaan, 20 - 2610 Antwerpen - NN 870.792.160	1.200	10,54	0,00	31/12/2009	EUR	15.485	767
Immo Hofveld s.a. - Avenue de l'Astronomie, 19 - B - 1210 Bruxelles - NN 889.535.233	1.000	100,00	0,00	31/12/2010	EUR	57	60
Immovivegnis s.a. - Rue des Croisiers, 24 - B 4000 Liège - BE 0463.660.394	10.500	100,00	0,00	31/12/2010	EUR	82	-39
IP-1 s.p.r.l. - Rue Sainte Marie, 5 - B - 4000 Liège - NN 899.503.368	72	29,27	14,59	31/12/2009	EUR	6	-2
IP-2 s.p.r.l. - Rue Sainte Marie, 5 - B - 4000 Liège - NN 0899.506.536	72	29,27	14,59	31/12/2009	EUR	2	-11
Korfina insurance nv - Minister Liebaertlaan, 10 - B - 8500 Kortrijk - BE 0471.135.433	0	0,00	100,00	31/12/2009	EUR	1.293	-1.031
Korfina life nv - Minister Liebaertlaan, 10 - B - 8500 Kortrijk - BE 0404.478.320	180.000	100,00	0,00	31/12/2009	EUR	-22.321	-28.316
Legibel g.i.e. - Rue Royale, 55 - B - 1000 Bruxelles - NN 446.584.931	40	40,00	0,00	31/12/2009	EUR	1.500	-1.996

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL.

	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire (*)	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%				
Les Hauts Près s.a. - Rue des Croisiers, 24 - B - 4000 Liège - BE 0812.149.029	1.000	100,00	0,00	31/12/2010	EUR	3.419	-26
Lexar Technics s.a. - Chaussée de Mariemont (MLZ), 113 bte 24A - B - 7140 Morlanwelz - BE 455.867.534	0	0,00	75,53	31/12/2009	EUR	1.682	-3
Logins nv - Generaal De Wittelaan, 17 bus 32 - B - 2800 Mechelen - BE 0458.715.671	0	0,00	34,88	31/12/2010	EUR	4.175	690
Nateus Finance nv - Frankrijklei, 79 - B - 2000 Antwerpen - NN 899.535.339	0	0,00	100,00	31/12/2009	EUR	1.132	-118
Nateus Nederland bv - Teleportboulevard 11, BP 59329 - NL - 1040 KH Amsterdam	0	0,00	100,00	31/12/2009	EUR	725	135
Network Research Belgium s.a. - Parc industriel des Hauts-Sarts - 2ème avenue 65 - B - 4040 Herstal - BE 430.502.430	42.530	68,39	0,00	31/12/2010	EUR	100.459	11.504
Nateus nv - Frankrijklei, 79 - B - 2000 Antwerpen - BE 808.719.880	999	99,90	0,10	31/12/2010	EUR	57.980	15.723
Nateus Life nv - Frankrijklei, 79 - B - 2000 Antwerpen - BE 808.720.177	999	99,90	0,10	31/12/2010	EUR	52.223	10.600
Noord Ster nv - Heistraat, 129 - B - 2610 Wilrijk - BE 0808.252.597	0	0,00	100,00	31/12/2009	EUR	5.100	100
L'Ouvrier chez lui s.a. - Rue d'Amérique, 26/1 - B - 4500 Huy - NN 401.465.578	15.000	63,58	0,00	31/12/2009	EUR	3.085	182
Palais des expositions de Charleroi s.c. - Avenue de l'Europe, 21 - B - 6000 Charleroi - NN 401.553.571	9.856	23,05	0,00	31/12/2009	EUR	3.216	-259
Skarabee nv - Minister Liebaertlaan, 10 - B - 8500 Kortrijk - BE 0478.893.453	0	0,00	31,25	30/06/2010	EUR	3.375	-1.230
Skarabee belgium nv - Minister Liebaertlaan, 10 - B - 8500 Kortrijk - BE 0422.768.461	0	0,00	28,13	31/12/2009	EUR	167	2
Skarabee France sarl - Zac Paris Rive Gauche-av de France 118-122 - F - 75013 Paris	0	0,00	31,25	-	-	-	-
Skarabee Nederland - Beech Avenue 58-80 - NL - 1119PW Schiphol-Rijk	0	0,00	31,25	-	-	-	-
S.L.F. Finances s.a. - Rue Sainte Marie, 5 - B - 4000 Liège - BE 203.978.726	122.549	39,88	0,08	31/12/2009	EUR	219.146	6.868
S.L.F. Immo s.a. - Rue Sainte Marie, 5 - B - 4000 Liège - BE 480.029.838	145	29,41	0,00	31/12/2009	EUR	149	-5
S.L.F. Participations s.a. - Rue Sainte Marie, 5 - B - 4000 Liège - BE 480.029.739	60.503	29,43	0,00	31/12/2009	EUR	62.807	3.654
Sohr bvba - Stationsstraat, 172 - B-1640 Sint-Genesius-Rode - BE 0460.930.934	0	0,00	25,73	31/12/2009	EUR	94	-26
Startcentrale cvba - Marktplein 17 - 3550 Heusden-Zolder - NN 882.443.840	25	16,56	0,00	31/12/2009	EUR	209	27
Theodorus II s.a. - Avenue Joseph Wybran 40 - B - 1070 Bruxelles - NN 879.436.147	600	11,11	0,00	31/12/2009	EUR	2.226	-453
Vecquim s.a. - Rue des Croisiers, 24 - B - 4000 Liège - BE 0459.183.449	600	100,00	0,00	31/12/2010	EUR	1.952	170
Vital Building s.a. - Place Saint Jacques, 11 / 105 - B - 4000 Liège - NN 875.171.810	5.000	50,00	0,00	31/12/2009	EUR	777	47
Vitrine - Minister Liebaertlaan, 10 - B - 8500 Kortrijk - BE 0863.259.814	0	0,00	31,25	31/12/2009	EUR	92	0
Vlaamse Energie Holding cvba - Botermarkt, 1 - B - 9000 Gent - NN 448.632.324	200	13,54	0,00	30/09/2010	EUR	162.611	133.359
Whestia s.a. - Rue de l'Ecluse, 21 - B - 6000 Charleroi - BE 0472.365.155	170.527	25,10	0,00	31/12/2009	EUR	9.408	-2.302

N° 3. Valeur actuelle des placements (art. 38)

Postes de l'actif	Montants
C. Placements	20.065.335.369
I. Terrains et constructions	195.361.721
II. Placements dans des entreprises liées et participations	1.644.222.923
- Entreprises liées	1.186.149.681
1. Participations	983.149.681
2. Bons, obligations et créances	203.000.000
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	458.073.242
3. Participations	458.073.242
III. Autres placements financiers	17.345.196.414
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	838.105.879
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	15.468.155.117
4. Prêts et crédits hypothécaires	145.908.289
5. Autres prêts	266.511.620
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	614.422.839
7. Autres	12.092.670
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	880.554.311

N° 5. Etat du capital

	Montants	Nombres d'actions
A. CAPITAL SOCIAL		
1. Capital souscrit (poste A.I.1. du passif)		
- Au terme de l'exercice précédent	2.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :		
- Au terme de l'exercice	2.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
2.Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions selon le droit des sociétés		
Actions sans désignation de valeur nominale	2.000.000.000	20.000.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	20.000.000
Au porteur	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	

G.STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise (art. 52 quinquies et 52 sexies - L.C.S.C.) :

ETHIAS FINANCE S.A. : 20.000.000 ACTIONS

N° 6. Etat des provisions pour autres risques et charges - autres provisions.

Ventilation du poste E.III du passif si celui-ci représente un montant important.

	Montants
Provision pour risques et charges Matériel/Programmation	800.000
Provision pour risques financiers	111.646.900
Provision pour litige en cours	6.803.452
Provision pour risques et charges	12.563.060

N° 7. Etat des provisions techniques et des dettes

a) Ventilation des dettes (ou partie des dettes) dont la durée résiduelle est supérieure à 5 ans.

Postes du passif concernés	Montants
B. Passifs subordonnés	325.000.000
II. Emprunts non convertibles	325.000.000
TOTAL	325.000.000

b) Dettes (ou partie des dettes) et provisions techniques (ou partie des provisions techniques) garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise.

Postes du passif concernés	Montants
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	617.853.786
G. Dettes	62.922.020
IV. Dettes envers des établissements de crédit	62.922.020
TOTAL	680.775.806

c) Dettes fiscales, salariales et sociales

Postes du passif concernés	Montants
1. Impôts (poste G.V.1.a) du passif	
b) Dettes fiscales non échues	392.770.450
2. Rémunérations et charges sociales (poste G.V.1.b) du passif	
b) Autres dettes salariales et sociales	41.263.876

N° 8. Etat relatif aux comptes de régularisation du passif.

Ventilation du poste H du passif si celui-ci représente un montant important.

	Montants
Charges financières à imputer (REPO)	50.499
Charges financières à imputer (Emp Obl)	3.023.747
Charges financières à imputer (IRS)	696.786
Charges financières à imputer (Empr Ent liées)	45.562

N° 10. Informations concernant les comptes techniques.

I. Assurances non-vie

Libellé	AFFAIRES DIRECTES				
	Total	Total	Accidents et Maladie	Automobile Responsabilité Civile	Automobile Autres branches
			(branches 1 et 2)	(branche 10)	(branches 3 et 7)
	0	1	2	3	4
1) Primes brutes	1.242.180.073	1.096.145.812	326.040.982	241.331.319	178.634.676
2) Primes brutes acquises	1.236.600.898	1.090.550.313	326.051.152	243.711.450	179.001.701
3) Charges des sinistres brutes	1.076.577.508	936.234.663	268.724.791	211.921.291	134.182.284
4) Frais d'exploitation bruts	195.220.397	179.135.046	29.289.074	44.204.244	30.321.492
5) Solde de réassurance	35.606.735	38.716.615	-2.453.297	-11.348.244	-1.447.585
6) Commissions (art. 37)		17.207.841			

Libellé	AFFAIRES DIRECTES				
	Marine Aviation Transport	Incendie et autres dommages aux biens	Responsabilité civile générale	Crédit et Caution	Pertes pécuniaire diverses
	(branches 4, 5, 6,7,11 et 12)	(branches 8 et 9)	(branche 13)	(branches 14 et 15)	(branche 16)
	5	6	7	8	9
1) Primes brutes	372.241	170.566.575	98.202.947	2.192.656	15.688.545
2) Primes brutes acquises	372.942	170.648.284	97.037.610	2.192.656	8.987.658
3) Charges des sinistres brutes	142.964	134.803.033	139.832.904	16.339	3.724.971
4) Frais d'exploitation bruts	88.285	36.258.534	16.266.855	506.376	1.526.372
5) Solde de réassurance	-1.157	10.526.213	44.940.150	-1.492.401	105.608
6) Commissions (art. 37)					

Libellé	AFFAIRES DIRECTES		AFFAIRES ACCEPTÉES
	Protection juridique	Assistance	
	(branche 17)	(branche 18)	
	10	11	12
1) Primes brutes	32.631.562	30.484.309	146.034.261
2) Primes brutes acquises	32.927.776	29.619.084	146.050.585
3) Charges des sinistres brutes	22.247.913	20.638.173	140.342.845
4) Frais d'exploitation bruts	7.397.386	13.276.428	16.085.351
5) Solde de réassurance	-73.186	-39.486	-3.109.880
6) Commissions (art. 37)			

II. Assurances vie

Libellé	Montants
A. Affaires directes	
1) Primes brutes :	1.367.210.357
a) 1. Primes individuelles :	313.371.584
2. Primes au titre de contrats de groupe :	1.053.838.773
b) 1. Primes périodiques :	892.085.843
2. Primes uniques :	475.124.514
c) 1. Primes de contrats sans participation aux bénéfices :	10.858.973
2. Primes de contrats avec participation aux bénéfices :	1.339.784.384
3. Primes de contrats lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise :	16.567.000
2) Solde de réassurance	-1.037.564
3) Commissions (art. 37):	488.451
B. Affaires acceptées	
Primes brutes :	281.787

III. Assurances non-vie et vie, affaires directes

Libellé	Montants
Primes brutes :	
- en Belgique :	2.460.549.906
- dans les autres états de l'U.E. :	2.806.263

N° 11. Etat relatif au personnel employé.

CATEGORIES	Exercice clôturé		
	Nombre total à la date de clôture	Effectif moyen (*)	Nombre d'heures prestées
	1	2	3
Personnel sous contrat de travail ou de stage (**)	1.752,00	1.698,30	2.397.593,43
Personnel intérimaire ou mis à la disposition de l'entreprise	4,00	4,56	7.977,29
TOTAL	1.756,00	1.702,86	2.405.570,72

CATEGORIES	Exercice précédent		
	Nombre total à la date de clôture	Effectif moyen (*)	Nombre d'heures prestées
	4	5	6
Personnel sous contrat de travail ou de stage (**)	1.785,00	1.763,16	2.492.532,67
Personnel intérimaire ou mis à la disposition de l'entreprise	9,00	5,15	9.015,49
TOTAL	1.794,00	1.768,31	2.501.548,16

(*) L'effectif moyen du personnel est calculé en équivalents temps plein conformément à l'article 12, § 1er de l'arrêté royal du 12 septembre 1983 portant exécution de la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises.

(**) Le personnel sous contrat de travail ou de stage est composé des travailleurs inscrits au registre du personnel et liés à l'entreprise par un contrat de travail ou un contrat de stage au sens de l'arrêté royal n° 230 du 21 décembre 1983.

N° 12. Etat relatif à l'ensemble des frais d'administration et de gestion, ventilé par nature.

Dénominations	Montants
I. Frais de personnel	157.779.759
1. a) Rémunérations	95.117.312
b) Pensions	52.983
c) Autres avantages sociaux directs	28.889.608
2. Cotisations patronales d'assurance sociales	31.838.435
3. Allocations et primes patronales pour assurances extra-légales	79.091
4. Autres dépenses de personnel	3.981.319
5. Provisions pour pensions et pour charges salariales et sociales	-2.178.989
a) Dotations (+)	733.220
b) Utilisations et reprises (-)	2.912.209
II. Biens et services divers	147.899.533
V. Autres charges courantes	11.358.182
1. Charges fiscales d'exploitation	2.064.988
a) Précompte immobilier	1.792.272
b) Autres	272.716
2. Contributions aux organismes publics	7.005.307
4. Autres	2.287.887
VI. Frais d'administration récupérés et autres produits courants (-)	23.421.370
1. Frais d'administration récupérés	23.421.370
b) Autres	23.421.370
TOTAL	293.616.104

N° 13. Autres produits, autres charges

	Montants
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS (poste 7. du compte non technique), s'ils sont importants.	
Intérêts moratoires sur créances fiscales	1.873.642
Reprise de réductions de valeur sur contentieux	1.826
Plus-values sur réalisation d'actifs corporels	214.967
Recettes de courtage	2.465.977
Autres	225.679
B. Ventilation des AUTRES CHARGES (poste 8. du compte non technique), si elles sont importantes.	
Amortissements	8.761.608
Réductions de valeur sur créances	10.035.754
Moins-values sur réalisations d'actifs	6.548.517
Frais financiers	383.741
Utilisation provision pour réductions de valeur sur créances	-12.242.565
Provision pour autres risques et charges	6.000.000
Provision pour litiges	20.186

N° 14. Résultats exceptionnels

	Montants
A. Ventilation des PRODUITS EXCEPTIONNELS (poste 11. du compte non technique), s'ils sont importants.	
Plus-values sur actifs incorporels	10.985
B. Ventilation des CHARGES EXCEPTIONNELLES (poste 12. du compte non technique), si elles sont importantes.	
Amortissements et réductions de valeur sur actifs incorporels	109.808

N° 15. Impôts sur le résultat

	Montants
A. DETAIL DU POSTE 15 a) 'Impôts':	407.265
1. Impôts sur le résultat de l'exercice :	-
a. Versements anticipés et précomptes remboursables	10.260.151
c. Excédent de versements anticipés et/ou de précomptes remboursables portés à l'actif (-)	10.260.151
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs :	407.265
a) Suppléments d'impôts dus ou versés :	407.265
B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE, AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)	Montants
Variation des provisions techniques imposables	15.502.393
Variation des RDV et provisions financières taxées	-420.771.994
Plus-values immunisées	-176.091.442
Dépenses non admises	668.997.814
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)	Montants
1. Latences actives	1.202.966.599
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	
Pertes fiscales cumulées	177.957.397
Revenus définitivement taxés à reporter	154.969.387
Provisions techniques taxées	415.381.839
RDV et provisions financières taxées	477.420.935
Réserves occultes	1.949.971

N° 16. Autres taxes et impôts à charge de tiers

	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent
A. Taxes :		
1. Taxes sur les contrats d'assurance à charge de tiers	224.067.523	249.166.674
2. Autres taxes à charge de l'entreprise	3.836.603	3.582.670
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
1. Précompte professionnel	246.228.296	270.685.209

N° 17. Droits et engagements hors bilan

	Montants
B. Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour compte de tiers :	5.448.589
C. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements :	
a) de l'entreprise :	182.041.343
b) de tiers :	34.843.500
D. Garanties reçues (autres qu'en espèces) :	
a) titres et valeurs de réassureurs (CFR. Chapitre III, Définitions et notes explicatives : poste C.III.1 et 2 de l'actif et F. du passif) :	28.798.517
b) autres :	3.059.128
E. Marchés à terme :	
c) opérations sur devises (à recevoir) :	411.208
d) opérations sur devises (à livrer) :	411.208
G. Autres (à spécifier) :	1.216.522.646
Engagements d'acquisition	103.912.000
IRS SWAP	205.000.000
CDS	65.000.000
Caps/Floor	100.000.000
Swaptions	670.000.000
Recours incertains à récupérer	1.400.750
Engagements de prêts	58.581.045
Titres prêtés : Collateral Crédit Suisse	10.454.005
Titres prêtés : Collateral dérivés	2.174.846

N° 18. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Postes du bilan concernés	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	Exercice clôturé	Exercice précédent	Exercice clôturé	Exercice précédent
- C II. Placements dans des entreprises liées et participations	1.102.399.366	1.142.402.791	545.533.668	862.861.768
1 + 3 Participations	899.399.366	1.142.402.791	545.533.668	862.861.768
2 + 4 Bons, obligations et créances	203.000.000	-	-	-
- autres	203.000.000	-	-	-
- E. Créances	7.722.891	84.242.961	14.711.266	68.412.895
I. Créances nées d'opérations d'assurances directes	302.785	7.627.006	-	-
II. Créances nées d'opérations de réassurance	6.206.813	74.939.863	532.519	627.844
III. Autres créances	1.213.293	1.676.092	14.178.747	67.785.051
- B. Passifs subordonnés	4.500.000	3.000.000	5.300.000	5.300.000
- G. Dettes	210.513.671	1.339.258	72.036.578	134.218.251
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	159.214	41.996	-	-
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	3.797.414	-	173.172	-
IV. Dettes envers des établissements de crédit	-	-	59.259.846	133.277.559
V. Autres dettes	206.557.043	1.297.262	12.603.560	940.692
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées			5.448.589	5.632.245

N° 19. Relations financières avec :

A. les administrateurs et gérants;

4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats,

- aux administrateurs et gérants

Montants

188.080

N° 19bis. Relations financières avec :

Le ou les commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (Ils sont liés)

1. Emoluments du (des) commissaire(s)

731.400

2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein

de la société par le(s) commissaire(s)

960.129

- Autres missions d'attestation

34.193

- Missions de conseils fiscaux

381.400

- Autres missions extérieures à la mission révisoriale

544.536

3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein

de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

20.000

- Autres missions d'attestation

20.000

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

En conformité avec l'article 133 du Code des sociétés, l'appréciation "1-1" du rapport des rémunérations et des émoluments audit vs. non-audit du Commissaire et des personnes y liées est effectuée pour l'ensemble du groupe Ethias, dont la société fait partie. En conséquence, le respect du rapport "1-1" est justifié en annexe des comptes annuels consolidés publiés par la société faitière du groupe, Ethias Finance SA, auxquels nous vous référons pour plus de détails.

Les prestations non-audit du Commissaire et les honoraires y relatifs ont fait l'objet d'une approbation par le Comité d'audit statutaire d'Ethias s.a..

N° 20. Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation telles qu'elles président aux évaluations dans l'inventaire sont énoncées ci-après.

Actif du bilan

Actifs incorporels (rubrique B)

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire au taux de 20 %.

Placements (rubrique C)

Terrains et constructions (sous-rubrique C.I.)

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- immeubles : 2 %
- aménagements : 10 %

Placements dans des entreprises liées et participations (sous-rubrique C.II.)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable. Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de Direction.

Autres placements financiers (sous-rubriques C.III.)

Actions, parts et autres titres à revenu variable (C.III.1)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. L'existence d'une moins-value latente significative au regard de la valeur d'acquisition, déterminée sur base du prix moyen pondéré, sur une période de 12 mois consécutifs précédant la clôture, constitue un critère de dépréciation durable. La moins-value est qualifiée de significative dès lors qu'elle est supérieure à 20 % de la valeur d'acquisition dans un contexte normal de marché; ce critère peut être soumis à l'appréciation du Comité de Direction lorsque les marchés sont plus volatiles.

Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de Direction. L'impact de celles-ci, pour autant qu'il représente un montant important, est mentionné dans l'annexe des comptes annuels.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Obligations et autres titres à revenu fixe (C.III.2)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition.

Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. La prise en résultats de cette différence est effectuée sur base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

Les obligations et autres titres à revenu fixe font l'objet d'une réduction de valeur en cas de moins-value durable. Par ailleurs, pour les obligations structurées, Ethias considère que la moins-value est durable, et appelle dès lors une réduction de valeur, lorsque la valeur de marché (« clean price ») du titre est inférieure à 80 % ou $0,98n$ de la valeur nominale de l'obligation, où n est le nombre d'années restant à courir jusqu'à la maturité du titre (ou sa première date de « call »).

Pour les prêts perpétuels, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur inférieure de marché est à considérer comme une dépréciation durable, de sorte que ces titres sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Dans le cadre d'une opération d'arbitrage, la plus- ou moins-value réalisée est maintenue au bilan, et prise en résultats de manière étalée sur la durée de l'investissement de emploi.

Prêts et crédits hypothécaires – Autres prêts (C.III.4 & C.III.5)

Ils font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « vie » et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D – branche 23)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur actuelle (valeur de marché).

Dépôts auprès des établissements de crédit (sous-rubrique C.III.6)

Créances (rubrique E)

Valeurs disponibles (sous-rubrique F.II.)

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

Des réductions de valeurs sont enregistrées pour tenir compte des aléas attachés à leur récupération.

Part des réassureurs dans les provisions techniques (rubrique D. bis)

Ce poste reprend l'engagement des réassureurs. Les montants enregistrés sont obtenus conformément aux différents traités de réassurance applicables.

Autres éléments d'actif (rubrique F)

Actifs corporels (sous-rubrique F.I.)

Les actifs corporels sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- installations, machines, équipements électroniques : 33 1/3 %
- matériel roulant : 25 %
- mobilier et matériel de bureau : 10 %

Le mobilier et le matériel de bureau dont la valeur d'acquisition est inférieure à 250 EUR sont amortis la première année.

- matériel médical : 20 %

Passif du bilan

Capitaux propres (rubrique A.)

Plus-values de réévaluation (sous-rubrique A.III.)

Une plus-value de réévaluation a été actée au poste A.III. du passif et est justifiée pour les raisons suivantes :

- Le processus de vente de notre filiale Bel Ré est largement engagé ;
- Le montant de cette plus-value de réévaluation se base sur la valeur de l'actif net ajusté reflétant les offres de prix reçues de divers candidats acquéreurs. Le Conseil d'administration est d'avis que cette plus-value présente un caractère durable et certain.

Provisions techniques (rubrique C)

Ces provisions sont calculées avec prudence, dans le respect des dispositions légales et réglementaires fixées par les différents organismes de contrôle.

La provision pour égalisation et catastrophes est évaluée selon la méthode actuarielle.

Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « vie » lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D - branche 23)

Ces provisions sont estimées sur base de la valeur actuelle des actifs de la rubrique D.

Provisions pour autres risques et charges (rubrique E)

Les provisions à constituer pour couvrir les risques et charges prévisibles sont déterminées avec prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Dépôts reçus des réassureurs (rubrique F) et dettes (rubrique G)

Ces postes sont inscrits à leur valeur nominale.

Autres règles particulières

Comptes libellés en devises

Les éléments monétaires sont valorisés en euros au cours au comptant à la date de clôture de l'exercice.

Les éléments non monétaires sont conservés en euros au cours d'acquisition.

Le solde des écarts négatifs résultant de la conversion des éléments monétaires, autres que les provisions techniques, est pris en charge au compte de résultats ; tandis que le solde des écarts positifs est comptabilisé dans les comptes de régularisation comme produit à reporter.

Produits dérivés

Les produits dérivés utilisés à titre spéculatif respectent le principe de prudence, à savoir que les moins-values latentes font l'objet de réductions de valeur ou de constitutions de provisions pour risques financiers, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les opérations à terme sur taux d'intérêt de micro couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM sont évaluées de manière symétrique à l'imputation des charges ou produits des éléments couverts sur la durée de vie de ces éléments. Par opération à terme de taux d'intérêt de couverture affectée, il faut entendre toute opération à terme qui a pour but ou pour effet de compenser ou de réduire le risque portant sur un actif, un passif, un droit, un engagement hors bilan ou un ensemble d'éléments de caractéristiques homogènes au regard de leur sensibilité aux variations de taux d'intérêts.

Enfin, les opérations de couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM doivent être reconnues comme telles et ce, dès la conclusion de l'opération.

N° 22. Déclaration relative aux comptes consolidés

A. Informations à compléter par toutes les entreprises.

- L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal relatif au comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances :

oui/non (*) : Non

- L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion pour la (les) raison(s) suivante(s) (*) :

* l'entreprise ne contrôle pas, seule ou conjointement, une ou plusieurs filiales de droit belge

ou étranger;

oui/non (*) : Non

* l'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise-mère qui établit et publie des comptes consolidés :

oui/non (*) : Oui

. Justification du respect des conditions prévues à l'article 8, paragraphes 2 et 3 de l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatifs aux comptes consolidés des entreprises :

. Nom, adresse complète du siège et s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, le numéro de T.V.A. ou le numéro national de l'entreprise-mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autoriséé :

Ethias Finance s.a. - Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège NN 0806.904.101

N° 23. Informations complémentaires à fournir par l'entreprise sur base du présent arrêté du 17/11/94

L'entreprise mentionne les informations complémentaires exigées le cas échéant :

- par les articles :
2 bis; 4, 2ème alinéa; 10, 2ème alinéa; 11, 3ème alinéa; 19,4ème alinéa; 22; 27 bis, § 3, dernier alinéa;
33, 2ème alinéa; 34 sexies, § 1, 4°; 39.
- au chapitre III, section I de l'annexe :
pour les postes de l'actif C.II.1., C.II.3, C.III.7.c) et F.IV.
et
pour le poste du passif C.I.b) en C.IV.
C.III. Autres placements financiers : 2. Obligations et autres titres à revenu fixe : art 27 bis § 3, dernier alinéa :
-3.623.247 €
Instruments dérivés utilisés :
 - options sur actions : 1 transaction d'acquisition et 1 transaction de cession anticipée
 - options sur indices : 2 transactions d'acquisition et 3 transactions de cession anticipée
 - options sur devises : 2 transactions de cession anticipée
 - swaptions : 7 transactions d'acquisition et 7 transactions de cession anticipée
 - swaps : 16 transactions de cession anticipéeRésultats comptables :
 - options sur actions : Résultat: 58.000 € - Reprise de provision: 211.610 €
 - options sur devises : Résultat: -506.000 €
 - options sur index : Résultat: 49.800 €
 - caps et floors : Provision: 1.603.201 €
 - swaptions : Résultat: -6.439.000 € - Reprise de provision: 2.188.355 € - Provision: 16.364.128 €
 - CDS : Résultat: 521.139 € - Reprise de provision: 1.612.324 € - Provision: 5.068.049 €
 - swaps : Résultat: -1.831.261 € - Reprise de provision: 15.211.410 € - Provision: 6.158.374 €

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un important litige oppose Ethias SA à l'administration fiscale à propos des « assurances pensions » souscrites par diverses entités publiques (provinces, communes, intercommunales et autres organismes publics) afin d'assurer les pensions légales dues à leurs agents statutaires nommés à titre définitif et à leurs ayant droits. L'administration considère que ces contrats ne constituent pas des contrats d'assurance vie mais des contrats de placement d'argent et que, par conséquent, les intérêts annuels attribués par Ethias SA aux réserves de ces contrats doivent être soumis au précompte mobilier. Sur cette base, un montant de 247,2 millions d'euros a été enrôlé jusqu'à l'exercice 2008, ce montant devant être majoré des intérêts de retard y afférents (estimés à 109,9 millions de euros au 31 décembre 2010). Ethias SA conteste totalement la position de l'administration fiscale et a porté le dossier en justice. Fin 2009, le Tribunal de première instance de Liège a confirmé les enrôlements au précompte mobilier pour les années 2002, 2003 et 2004, par un jugement qui ne répond cependant pas à un nombre d'arguments sérieux qui avaient été invoqués par Ethias et qui ne tient pas compte de l'évolution jurisprudentielle, doctrinale et administrative de ces dernières années. Ethias a interjeté appel de ce jugement en se faisant assister par des experts spécialisés qui ont renforcé ses moyens de défense. En conséquence, Ethias demeure confiante dans l'issue favorable du litige devant la juridiction supérieure. Une créance d'impôts d'un montant identique à la dette a dès lors été comptabilisée à l'actif du bilan (357,1 millions d'euros).

REMARQUE CONCERNANT L'ANNEXE 3

La valeur actuelle des obligations perpétuelles (reprises parmi les autres types d'obligations sous la rubrique 8.03.223.2) provient de l'utilisation d'un prix « modèle », au lieu d'un prix marché qui correspond soit à une valorisation reprise sur Bloomberg soit à un prix communiqué par une contrepartie. « IASB Expert Advisory Panel Measuring and disclosing the fair value of financial instruments in markets that are no longer active ». Les titres qui ont subi un événement spécial (comme le non-paiement d'un coupon) n'ont pas été inclus dans la valorisation « modèle » et ont été valorisés sur base de leur prix de marché. Cette valorisation se traduit dans les comptes par une

amélioration de la valeur actuelle de ces obligations de +6,6 millions d'euros en date du 31.12.2010. Cependant afin de combler cet écart résiduel entre les prix « modèle » et les prix de marché, une provision financière a été comptabilisée à due concurrence.

JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITE

Nonobstant le fait que le bilan de la société présente toujours une perte reportée, les comptes ont été établis dans une perspective de continuité d'exploitation. Les éléments suivants en sont la justification :

- Ethias SA clôture l'exercice 2010 sur un résultat opérationnel positif de 225 millions d'EUR (pour 37,7 millions d'EUR en 2009 et 48 millions d'EUR inscrits au budget en début d'exercice) ;
- Les objectifs fixés par le Plan Horizon 2011 mis en place début 2009 sont largement atteints à la clôture 2010 avec donc une année d'avance sur le plan de marche ;
- La réalisation de l'exit plan en finances, la maîtrise des frais généraux et l'amélioration de la rentabilité des produits qui constituaient les axes principaux du Plan Horizon 2011 se sont concrétisés en 2010 ;
- Le désengagement de l'activité d'assurance vie pour les particuliers et l'arrêt immédiat de la commercialisation des nouveaux contrats Ethias, la vente des filiales Nateus et Nateus Life, la vente de la filiale de réassurance Belré et la réduction de l'exposition sur l'action Dexia démontrent à souhait que le plan de réorganisation et le positionnement stratégique visent à assurer la viabilité de l'entreprise à long terme ;
- Soulignons que la réduction de valeur sur le titre Dexia enregistrée dans les comptes à hauteur de 424 millions d'euros pèse de manière exceptionnelle sur le résultat de l'exercice 2010. Cette charge financière est la résultante de la décision de la Commission européenne d'imposer à Ethias SA de réduire d'au moins 90 % l'exposition sur le titre Dexia. C'est dans cette perspective que le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de corriger la valeur du titre Dexia pour ramener celui-ci à une valeur comptable unitaire de 3,85 euros.
- Ethias SA ne rencontre pas de problèmes de liquidités.

En ce qui concerne le dossier Commission européenne et les conséquences éventuelles sur les principes comptables de continuité, nous nous référons au point 3.1 du rapport de gestion.

PROVISION EGALISATION ET CATASTROPHES

L'utilisation de la méthode actuarielle au lieu de la méthode forfaitaire influence favorablement le résultat technique non-vie d'un montant de 12 millions €.

BILAN SOCIAL

ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Nombre moyen de travailleurs.....	1.546,88	214,27	1.698,30	1.763,16 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	2.158.104,20	239.489,23	2.397.593,43	2.492.532,67 (T)
Frais de personnel	142.217.264,63	15.562.494,40	157.779.759,03	168.653.902,00 (T)
Avantages accordés en sus du salaire	0,00	0,00	423.748,00	598.814,00 (T)

A la date de clôture de l'exercice	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	1.522,00	230,00	1.686,80
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1.497,00	230,00	1.661,80
Contrat à durée déterminée	20,00	0,00	20,00
Contrat de remplacement	5,00	0,00	5,00
Par sexe			
Hommes	903,00	34,00	926,60
de niveau primaire	1,00	0,00	1,00
de niveau secondaire	254,00	17,00	265,20
de niveau supérieur non universitaire	385,00	12,00	394,30
de niveau universitaire	263,00	5,00	266,10
Femmes	619,00	196,00	760,20
de niveau primaire	3,00	2,00	4,30
de niveau secondaire	143,00	63,00	188,00
de niveau supérieur non universitaire	315,00	90,00	382,20
de niveau universitaire	158,00	41,00	185,70
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	22,00	1,00	22,80
Employés	1.497,00	229,00	1.661,00
Ouvriers	3,00	0,00	3,00

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	1. Intérimaires
Nombre moyen de personnes occupées	4,56
Nombre effectif d'heures prestées	7.977,29
Frais pour l'entreprise	212.470,81

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	19,00	0,00	19,00
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	7,00	0,00	7,00
Contrat à durée déterminée	9,00	0,00	9,00
Contrat de remplacement	3,00	0,00	3,00
SORTIES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	39,00	13,00	48,50
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	33,00	13,00	42,50
Contrat à durée déterminée	6,00	0,00	6,00
Par motif de fin de contrat			
Prépension	14,00	2,00	15,60
Licenciement	8,00	3,00	10,40
Autre motif	17,00	8,00	22,50

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Hommes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	626,00	563,00
Nombre d'heures de formation suivies	11.436,40	6.724,64
Coût pour l'entreprise	1.117.906,36	906.516,15
dont coût brut directement lié aux formations	990.559,36	804.920,65
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	127.347,00	101.595,50
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	133,00	143,00
Nombre d'heures de formation suivies	22.204,50	20.737,50
Coût net pour l'entreprise	1.696.042,71	1.599.746,89

OPÉRATIONS TRAITÉES

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL (LOI DE 1971)

ASSURANCE DES VÉHICULES AUTOMOBILES

ETHIAS ASSISTANCE

ASSURANCES SCOLAIRES

ASSURANCE DES RESPONSABILITÉS

ASSURANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : « ASSURANCE CONTRÔLE » ET « TOUS RISQUES CHANTIERS »

ASSURANCE CONTRE LE VOL

ASSURANCE CONTRE LE BRIS DES GLACES

ASSURANCE DES EXPOSITIONS CONTRE TOUS RISQUES

ASSURANCE DU BRIS DES MACHINES

ASSURANCE « VIE »

ethias

HUMANISME

ÉTHIQUE

ENGAGEMENT

PROXIMITÉ